

Observatoire des marchés des
communications électroniques en France

3^e trimestre 2015 - résultats définitifs

Avertissement

L'ARCEP a réalisé, au cours de l'année 2014, une consultation des principaux opérateurs de communications électroniques, portant sur l'évolution des indicateurs contenus dans ses publications statistiques. Les réponses à cette consultation ainsi que les récentes évolutions du marché des communications électroniques ont conduit l'Autorité à modifier sensiblement la présente publication. Les changements effectués sont détaillés ci-après.

I. Evolution du périmètre des services de capacité

Dans les publications précédentes, l'indicateur « recettes des services de capacité » sur le marché de détail incluait une partie des prestations vendues à des opérateurs de communications électroniques déclarés auprès de l'ARCEP. Il s'agissait principalement du revenu de liaisons louées et de transport de données dont il était difficile jusqu'à présent pour l'opérateur répondant, de dissocier les montants attribuables à des entreprises et ceux attribuables à d'autres opérateurs. Les recettes provenant des liaisons d'aboutement et des liaisons partielles terminales étaient, quant à elles, incluses dans l'indicateur « prestations de gros de l'accès haut débit » figurant dans la section relative à l'interconnexion et aux prestations de gros. Des ajustements ont été réalisés afin de dissocier dorénavant parfaitement les marchés de gros et de détail : ainsi, l'ensemble des recettes des services de capacité vendus aux opérateurs figure désormais dans la section susmentionnée (indicateur « services de capacité », p.31). Cela a pour conséquence directe une baisse d'environ 100 millions d'euros par trimestre du revenu total sur le marché de détail et d'une hausse du même montant des recettes relatives au marché de gros des opérateurs fixes.

II. Services mobiles : dissociation du marché des services des objets connectés

L'ensemble des publications statistiques de l'ARCEP dissocient désormais, au sein des services mobiles, le segment des cartes Machine to Machine (MtoM) des autres services mobiles dits « classiques ». Les indicateurs du nombre de cartes SIM et de revenu des marchés afférents sont ainsi présentés séparément. S'agissant des trafics (appels vocaux, messagerie interpersonnelle, données consommées), les indicateurs présentés sont susceptibles d'inclure le trafic issu des cartes MtoM. Néanmoins, ces consommations sont faibles et négligeables au regard des consommations réalisées à partir des cartes SIM mobiles classiques.

Synthèse

Le ralentissement de la baisse du revenu sur le marché de détail des communications électroniques, commencé début 2014, se confirme au troisième trimestre 2015.

Le revenu des opérateurs de communications électroniques sur le marché final s'élève à 9,0 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2015 ; celui des services de communications électroniques (hors revenus annexes des opérateurs), à 8,2 milliards d'euros HT. La baisse, du revenu se poursuit, mais n'est que de 2,2% en un an au troisième comme au deuxième trimestre 2015 après trois trimestres autour de 3% et deux années entre 5 et 8%.

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Services fixes (y compris services de capacité)	4 317	4 327	4 252	4 251	4 216	-2,4%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 688	3 647	3 504	3 571	3 622	-1,8%
Services à valeur ajoutée	361	367	350	338	341	-5,5%
Total services de communications électroniques	8 366	8 341	8 107	8 160	8 179	-2,2%
Revenus annexes	787	956	729	794	826	5,0%
Total des revenus des opérateurs sur le marché final	9 152	9 297	8 835	8 954	9 005	-1,6%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Les revenus annexes ne relèvent pas à proprement parler du marché des services de communications électroniques. La contribution des opérateurs déclarés ne donne qu'une vision partielle de ces segments de marché. Cette rubrique couvre les revenus liés à la vente et à la location de terminaux et équipements (fixes, mobiles et internet), les revenus de l'hébergement et de la gestion de centres d'appels, et les revenus des annuaires papier, de la publicité et des cessions de fichiers.

En effet, le recul du revenu des services mobiles est à nouveau bien inférieur à celui des trimestres précédents (-66 millions d'euros HT en un an contre -191 millions un an auparavant) en raison d'une moindre baisse des prix des services mobiles¹. En revanche, celui du revenu des services fixes s'amplifie depuis le début de l'année 2015 (-102 millions d'euros HT en un an au troisième trimestre 2015 contre -37 millions un an auparavant). Ceci s'explique, d'une part, par la baisse continue chaque trimestre d'environ 100 millions d'euros en rythme annuel du revenu des services bas débit, et d'autre part, par un ralentissement de la croissance du revenu des accès internet haut et très haut débit (2,1 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2015, soit +45 millions d'euros en un an). Les services de capacités vendus aux entreprises contribuent également à cette baisse (-3,7% en un an au troisième trimestre 2015).

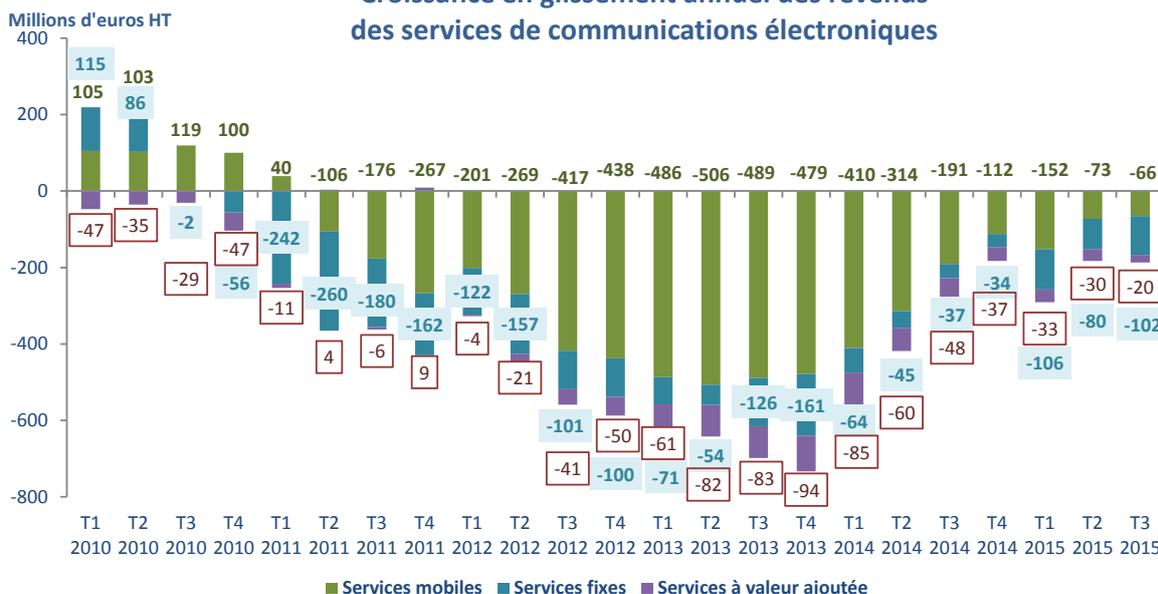
La facture mensuelle moyenne par client des opérateurs mobiles (16,8€ HT par mois au troisième trimestre 2015), en baisse de 40 centimes d'euro en un an, est en hausse par rapport aux trimestres précédents.

Le trafic de données mobiles est toujours en forte expansion alors que le trafic voix (fixe et mobile) continue de baisser et que la progression du nombre de SMS est au ralenti.

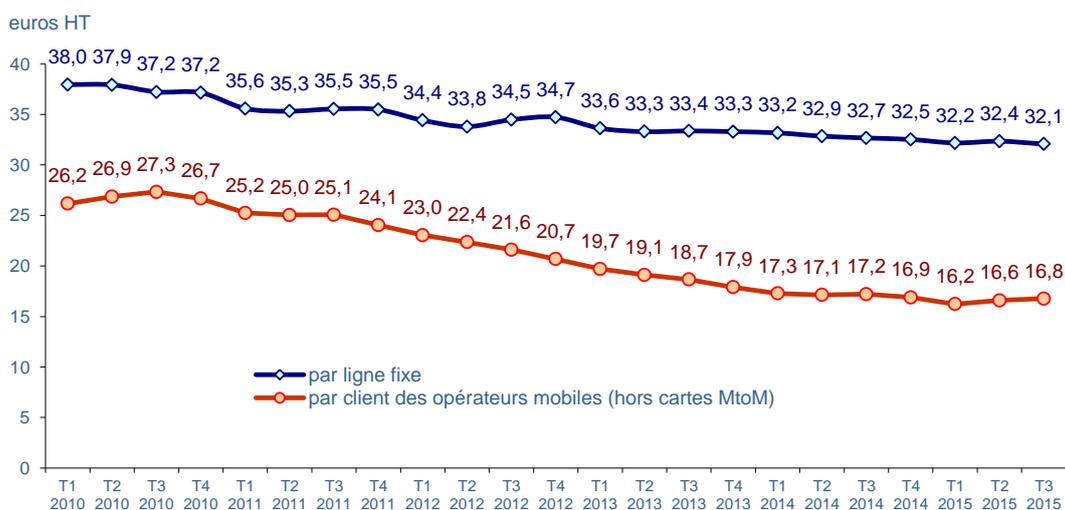
La baisse de l'ensemble du trafic téléphonique fixe et mobile (56,2 milliards de minutes au troisième trimestre 2015) entamée au début de l'année 2014 est légèrement plus élevée ce trimestre qu'il y a un an à la même période (-0,9% au troisième trimestre 2015 contre -0,6%) du fait d'une moindre croissance des minutes émises depuis les téléphones mobiles (37,0 milliards au troisième trimestre 2015, soit +1,1 milliard de minutes en un an contre le double un an auparavant). Le trafic fixe (19,2 milliards de minutes) est en repli depuis la fin de l'année 2012, mais de manière moins prononcée, et en particulier, celui en voix sur large bande (-850 millions en un an au troisième trimestre 2015 contre -1,7 milliard un an auparavant). La consommation moyenne par carte mobile (3h01 par mois, +4 minutes en un an) est désormais supérieure à celle par ligne fixe (2h55 par mois, -15 minutes en un an).

¹ L'étude sur l'évolution de l'indice des prix des services mobiles grand public en France métropolitaine en 2014 est disponible sur le site de l'Autorité : <http://www.arcep.fr/index.php?id=12614>.

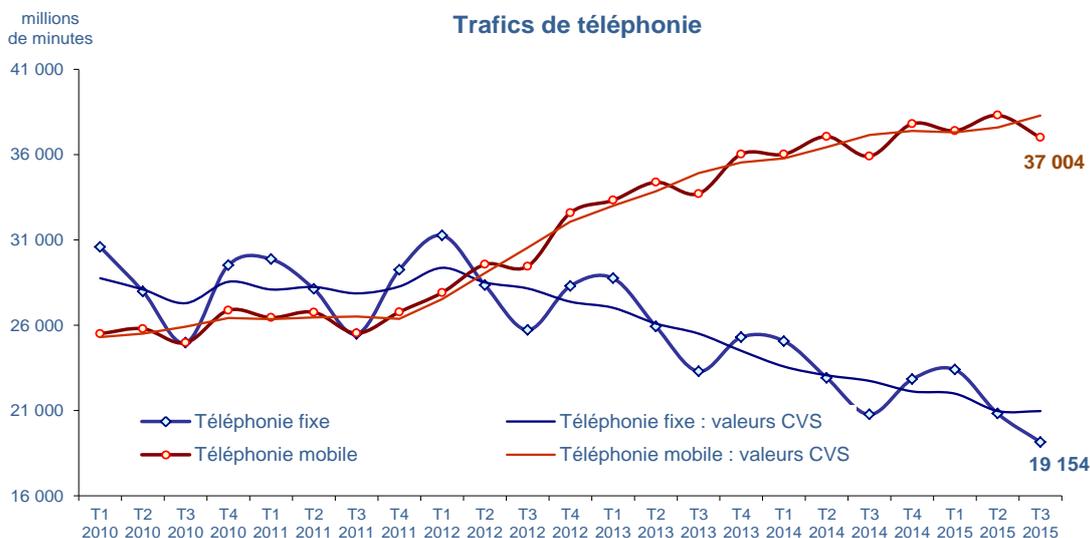
Croissance en glissement annuel des revenus des services de communications électroniques



Facture moyenne mensuelle voix et données (hors services avancés)



Trafics de téléphonie



Les modes de consommation évoluent au profit des services de données sur réseaux mobiles : depuis cinq trimestres, le trafic double pratiquement par rapport à l'année précédente (environ 150 000 téraoctets au troisième trimestre 2015). La consommation moyenne de données progresse rapidement : 723 mégaoctets par mois en moyenne par carte et jusqu'à 1,2 gigaoctet pour les clients se connectant à l'internet mobile. Le nombre de messages interpersonnels envoyés, 50,7 milliards dont un milliard de MMS, continue également d'augmenter (+4,9% en un an).

Les services à haut et très haut débit progressent sur les réseaux fixes comme sur les réseaux mobiles.

Les réseaux mobiles de nouvelle génération sont de plus en plus utilisés : deux cartes SIM sur trois pour les réseaux 3G et une carte sur quatre pour les réseaux 4G. La croissance atteint respectivement 4,6 millions et 10,7 millions en un an. Parallèlement, le nombre de cartes SIM en service s'élève à 71,8 millions (hors cartes « MtoM ») et augmente de 630 000 cartes en un trimestre, une croissance comparable à celle du troisième trimestre 2014, en raison d'une amélioration de la croissance du nombre de forfaits et d'une moindre baisse pour les cartes prépayées qu'au premier semestre 2015. La progression annuelle reste cependant faible (+0,6%). Le nombre de cartes couplées avec un abonnement fixe s'élève à 16,9 millions (+2,3 millions en un an).

Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit fixe atteint 26,6 millions fin septembre 2015 (+920 000 en un an). Le très haut débit (3,9 millions d'abonnements) représente la totalité de l'accroissement depuis le début de l'année 2015, en particulier, ceux dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbits/s (1,5 million au troisième trimestre 2015, +650 000), et ceux en fibre optique de bout en bout (1,3 million, soit +450 000 en un an). Plus de deux abonnés sur trois à un service d'accès à internet peuvent, dans le cadre de leur forfait, accéder à la télévision, soit 18,3 millions.

Le nombre d'abonnements à un service téléphonique sur les lignes fixes est de 38,7 millions fin septembre 2015. Les abonnements de téléphonie classiques sur le RTC (13,0 millions au troisième trimestre 2015, soit -1,5 million en un an) sont remplacés progressivement par les abonnements en voix sur large bande (25,7 millions), dont la croissance augmente malgré tout moins vite (+1,2 million). L'accroissement de ces derniers est porté par la progression des accès sur réseaux câblés et fibre optique (+730 000 ; 3,0 millions d'abonnements) et par celle des lignes DSL ne supportant pas d'abonnement à un service de voix sur le RTC (+800 000 ; 20,4 millions d'abonnements).

Le marché des cartes SIM dédiées aux objets connectés continue de se développer.

Le nombre de cartes MtoM atteint 10,0 millions au 30 septembre 2015 pour un revenu de 23 millions d'euros HT. L'accroissement trimestriel est près de deux fois plus marqué que les deux précédents trimestres (+860 000 cartes au cours du troisième trimestre) portant la progression annuelle à +2,1 millions contre +1,5 million environ les cinq derniers trimestres.

Notes :

- D'éventuelles révisions des données pour un trimestre d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis.

- Tous les revenus s'entendent hors taxes.

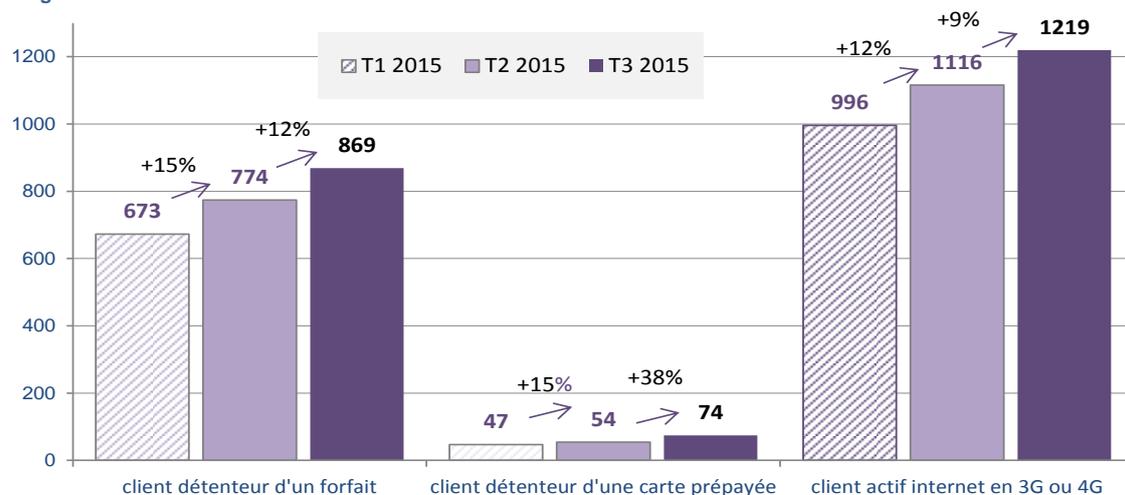
- Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre N comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire.

- L'historique des données trimestrielles de la présente publication sont téléchargeables sous format Excel sur le site de l'ARCEP à l'adresse suivante : (ou sur le site [data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr))

<http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/observatoire/serie-chrono/series-chrono-trimestre.xls>

Consommation mensuelle moyenne de données par type de clientèle

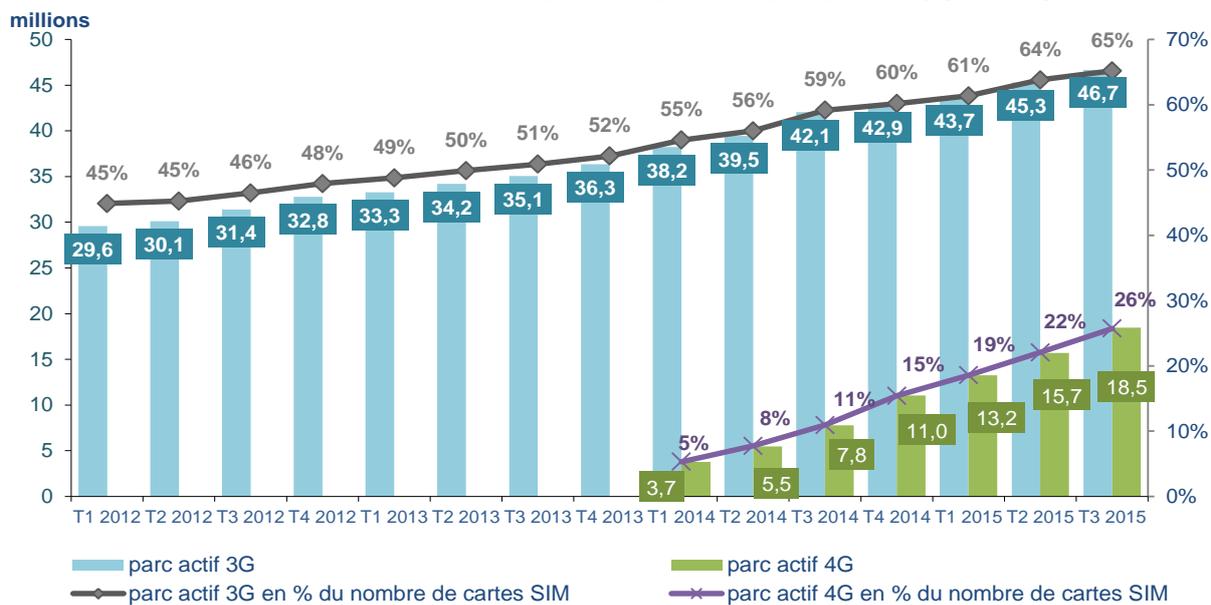
mégaoctets



Nombre d'abonnements internet haut et très haut débit et accroissement annuel net



Nombre de cartes actives sur les réseaux 3G ou 4G



Sommaire

1	<i>Les services sur réseaux fixes – marché de détail</i>	9
1.1	L'accès à internet par le haut et très haut débit et le service téléphonique sur ligne fixe	9
1.1.1	L'accès à internet par le haut débit et le très haut débit.....	9
1.1.2	L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision.....	10
1.1.3	Le nombre de lignes fixes	11
1.1.4	La conservation du numéro fixe	12
1.1.5	Les abonnements au service de téléphonie fixe	12
1.1.6	Le revenu et le trafic du service téléphonique sur lignes fixes (hors internet bas débit, publiphonie et cartes fixes)	13
1.2	Le revenu des services fixes (y compris services de capacité)	14
1.3	Les consommations mensuelles moyennes par client	16
1.3.1	Les consommations mensuelles moyennes par ligne fixe	16
1.3.2	Les consommations mensuelles moyennes par abonnement au service fixe ..	16
1.4	L'internet bas débit, la publiphonie et les cartes de téléphonie fixe.....	17
2	<i>Les services sur réseaux mobiles – marché de détail</i>	18
2.1	Les services mobiles classiques.....	18
2.1.1	Le nombre total de cartes SIM	18
2.1.2	Les cartes internet exclusives	19
2.1.3	La convergence fixe - mobile.....	19
2.1.4	Les cartes actives 3G et 4G	19
2.1.5	La conservation du numéro mobile.....	20
2.1.6	Le revenu et les trafics sur le marché de détail (hors SVA)	21
2.1.7	Les consommations mensuelles moyennes par client	25
2.2	Le marché des objets connectés : les cartes MtoM	28
3	<i>Les services à valeur ajoutée</i>	29
4	<i>Les autres revenus des opérateurs</i>	30
4.1	Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels	30
4.2	Les terminaux et équipements	30
5	<i>Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion</i>	31
5.1	L'ensemble du marché	31
5.2	Le trafic en « Roaming-in » des opérateurs mobiles.....	32
	<i>Annexe : précisions et définitions portant sur les services fixes</i>	34

1 Les services sur réseaux fixes – marché de détail

1.1 L'accès à internet par le haut et très haut débit et le service téléphonique sur ligne fixe

1.1.1 L'accès à internet par le haut débit et le très haut débit

Le nombre d'accès internet à haut et très haut débit s'élève à 26,6 millions au 30 septembre 2015 (+920 000 en un an). Depuis le début de l'année 2015, seuls les accès au très haut débit sont en augmentation, de plus d'un million par an (+1,1 million en un an au premier trimestre 2015, +1,3 million au deuxième et +1,4 million au troisième). La part des accès haut débit baisse ainsi de 5 points en un an au profit des accès à très haut débit, qui représentent 15% des accès au troisième trimestre 2015.

Le nombre de souscriptions au très haut débit atteint 3,9 millions au 30 septembre 2015. La majorité de la croissance annuelle provient des abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s (1,5 million au troisième trimestre 2015, +650 000), et des abonnements en fibre optique de bout en bout (1,3 million, soit +450 000 en un an). Les autres abonnements aux accès disposant d'un débit supérieur ou égal à 100 Mbits/s (1,1 million) sont également en hausse : +285 000 en un an dont plus de 40% ont été souscrits au cours du troisième trimestre. Fin septembre 2015, le nombre d'accès au très haut débit représente 25% du nombre total de logements éligibles au très haut débit toutes technologies confondues (+3 points en un an).

Le nombre d'abonnements à haut débit (22,7 millions au troisième trimestre 2015) est constitué à 98% d'accès xDSL (22,2 millions d'abonnements), en forte baisse (-524 000 en un an). En revanche, le nombre de souscriptions aux autres modes d'accès (câble, satellite, boucle locale radio, wifi) progresse ce trimestre (+13,5% en un an, soit +60 000 abonnements) pour atteindre 503 000 à la fin du trimestre, alors qu'il était stable les trois trimestres précédents.

Abonnements à internet haut débit et très haut débit (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Accès à haut débit	23,158	23,007	22,829	22,651	22,694	-2,0%
dont abonnements xDSL	22,714	22,533	22,353	22,175	22,190	-2,3%
dont autres abonnements haut débit	0,443	0,473	0,476	0,476	0,503	13,5%
Accès à très haut débit	2,497	2,965	3,345	3,624	3,882	55,4%
dont autres abonnements très haut débit ≥ 30 et <100 Mbit/s (*)	0,845	1,139	1,344	1,472	1,493	76,7%
dont autres abonnements très haut débit ≥ 100 Mbit/s	0,851	0,893	0,963	1,011	1,135	33,3%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	0,801	0,933	1,038	1,141	1,253	56,5%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	25,655	25,972	26,175	26,274	26,575	3,6%

(*) y compris abonnements en VDSL2 dont le débit est ≥30 Mbit/s

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

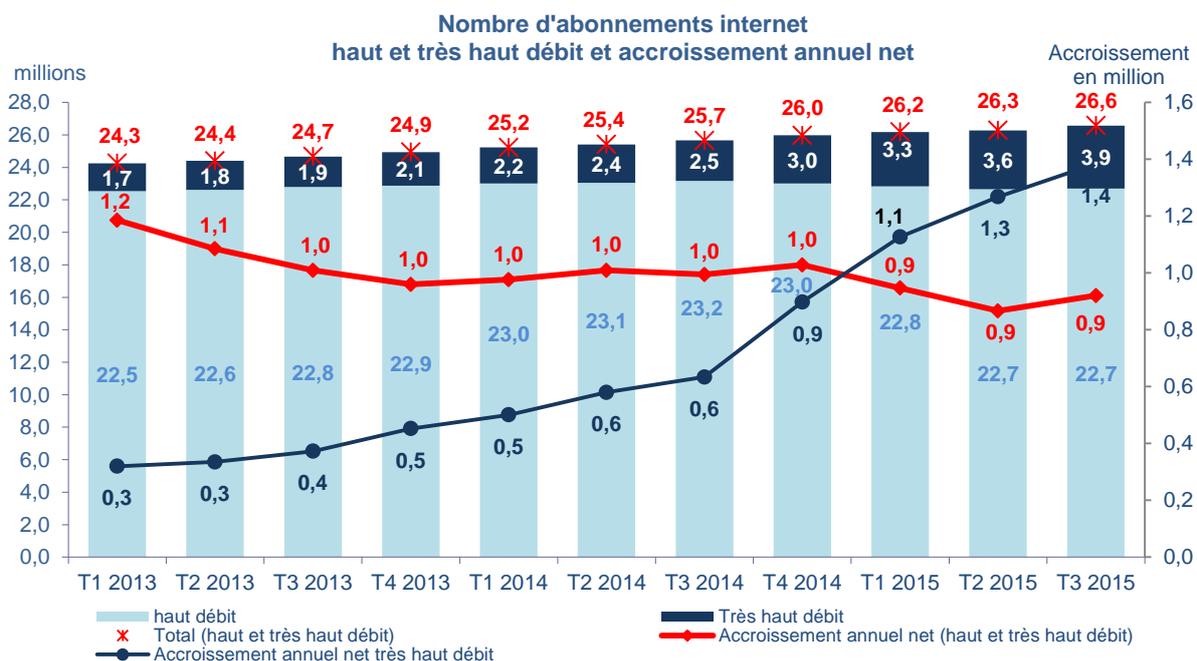
- sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à l'internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.

- un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégrouper ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.

- le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, mais dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

- la fin de l'année 2014 a été caractérisée par l'ouverture aux lignes indirectes de la technologie VDSL2 dont une partie est éligible au très haut débit. Cela a conduit à une surestimation des données comptabilisées dans l'indicateur « autres abonnements dont le débit est compris entre 30 Mbit/s et 100 Mbit/s » et une sous-estimation des abonnements xDSL <30 Mbit/s. Les données des opérateurs relatives à cette technologie sont à présent fiabilisées.

Les départements et collectivités de l'outremer (en milliers)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Accès à internet haut débit et très haut débit	565	580	585	590	603	6,7%



1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

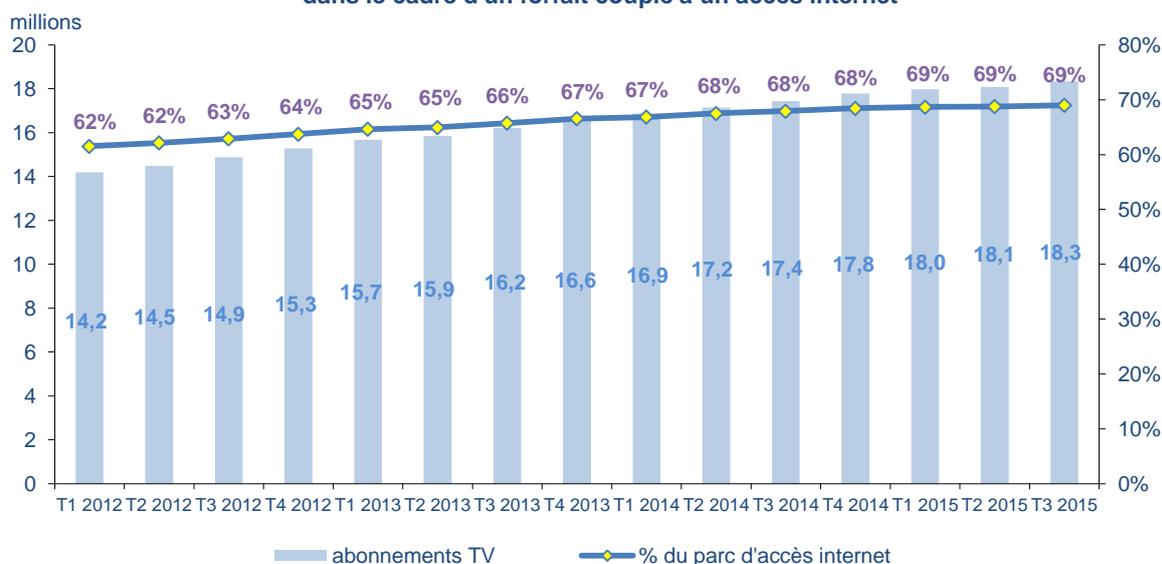
Sept abonnés sur dix à un service d'accès à l'internet ont également la possibilité d'accéder dans le cadre de leur abonnement à un service de diffusion audiovisuelle. Le nombre de ces accès (18,3 millions au 30 septembre 2015) couplant l'internet et la télévision s'accroît de 900 000 en un an au deuxième comme au troisième trimestre 2015, soit des croissances annuelles un peu inférieures à celles de 2014, de l'ordre d'1,2 million. Les trois-quarts de ces accès sont fournis à l'utilisateur à partir de sa ligne DSL. Neuf accès internet très haut débit fibre sur dix sont couplés à un accès à la télévision.

Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre d'accès à la TV couplés à l'accès internet	17,431	17,781	17,982	18,071	18,340	5,2%
dont nombre d'accès à la TV par xDSL	13,351	13,554	13,635	13,545	13,685	2,5%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	67,9%	68,5%	68,7%	68,8%	69,0%	

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type «multiplay» qui intègre l'accès à internet ou plusieurs services en plus de la télévision.

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



1.1.3 Le nombre de lignes fixes

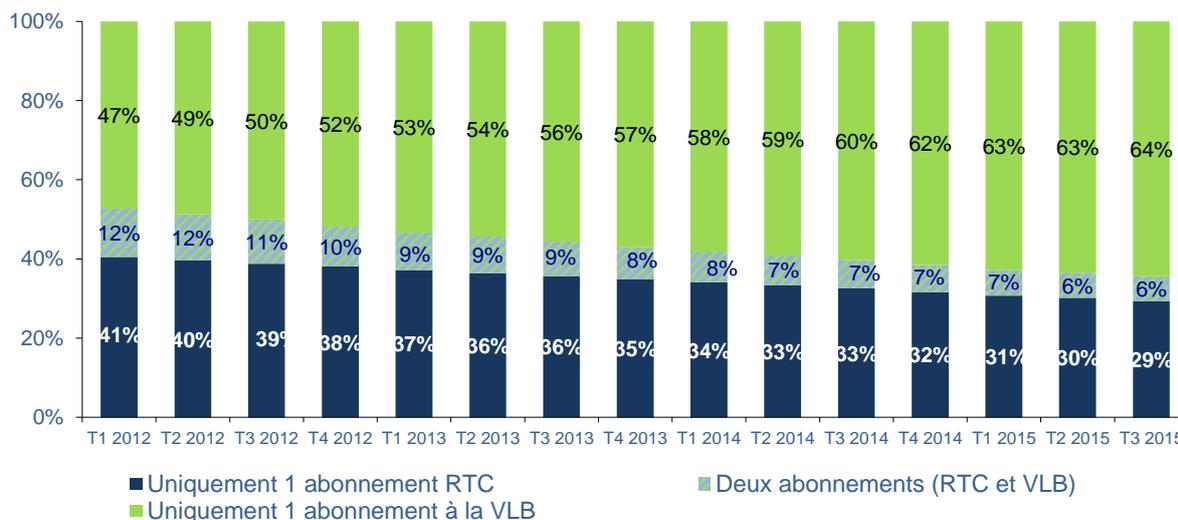
Le nombre de lignes fixes supportant un service téléphonique (36,4 millions au 30 septembre 2015) évolue peu au cours des trimestres, mais le service téléphonique en voix sur large bande remplace progressivement le service téléphonique traditionnel sur bande étroite (RTC). En effet, les lignes fixes sur lesquelles un seul abonnement en voix sur large bande est souscrit (23,4 millions au deuxième trimestre 2015), sont majoritaires depuis le milieu de l'année 2012, et cette proportion s'accroît rapidement (+4 points, soit +1,5 million en un an). A l'inverse, le pourcentage de lignes sur lesquelles existe uniquement un abonnement RTC ne cesse de se réduire au fil des trimestres (10,7 millions fin septembre 2015, soit -1,2 million de lignes en un an). De la même manière, le nombre de lignes supportant à la fois un abonnement VLB et un abonnement RTC (2,3 millions à la fin du mois de septembre 2015) se réduit depuis le milieu de l'année 2010 (-330 000 en un an au troisième trimestre 2015).

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (en millions)

	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre de lignes à la fin du trimestre	36,343	36,475	36,405	36,292	36,379	0,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Répartition des lignes fixes supportant le service téléphonique selon le nombre d'abonnements téléphoniques



1.1.4 La conservation du numéro fixe

Le nombre de numéros de téléphonie fixe conservés au cours du troisième trimestre 2015 par les clients lors d'un changement d'opérateur est de 530 000 (-15,5% par rapport au troisième trimestre 2014).

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	625	633	620	528	528	-15,5%

1.1.5 Les abonnements au service de téléphonie fixe

Le nombre d'abonnements à un service téléphonique sur les réseaux fixes (RTC et VLB) s'élève à 38,7 millions au 30 septembre 2015. Il baisse depuis le milieu de l'année 2010, mais dans une moindre mesure depuis le milieu de l'année 2014 (-294 000 au troisième trimestre 2015 contre trois fois plus en 2013). En effet, d'une part le reflux du nombre d'abonnements à la téléphonie traditionnelle se poursuit (autour de 1,5 million depuis le troisième trimestre 2014), mais à un rythme ralenti, et d'autre part, le nombre d'abonnements en voix sur large bande augmente moins vite (+1,2 million en un an).

Les abonnements à la voix sur large bande (25,7 millions au 30 septembre 2015) représentent 66% (+3 points en un an) de l'ensemble des abonnements téléphoniques fixes. Les souscriptions sur les technologies en fibre optique de bout en bout et en fibre optique avec terminaison coaxiale sont en nette progression (+33% en un an, soit +730 000 ; 3,0 millions d'abonnements). La croissance des lignes DSL se fait uniquement sur les lignes ne supportant pas d'abonnement à un service de voix sur le RTC (20,4 millions au troisième trimestre 2015), en croissance de 800 000 en un an. La quasi-totalité des abonnements internet à haut ou à très haut débit (97%) sont par ailleurs couplés avec un service de téléphonie sur large bande.

Les abonnements à la VGAST, qui représentent environ 10% des abonnements RTC, sont également en repli, de 80 000 en moyenne annuelle en 2015 (-74 000 en un an au troisième trimestre 2015).

Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Abonnement téléphoniques en RTC	14,477	14,040	13,598	13,283	12,981	-10,3%
<i>dont abonnements issus de la VGAST</i>	1,646	1,631	1,595	1,584	1,572	-4,5%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	24,473	24,906	25,191	25,312	25,675	4,9%
<i>dont sur lignes DSL sans abonnement RTC</i>	19,615	20,007	20,209	20,227	20,421	4,1%
Nombre total d'abonnements	38,950	38,946	38,789	38,595	38,656	-0,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : un abonnement au service téléphonique en VLB sur lignes xDSL sans abonnement RTC est un abonnement sur des lignes dont les fréquences basses ne sont pas utilisées comme support à un service de voix (ni par l'opérateur historique ni par un opérateur alternatif). C'est le cas des offres à un service de voix sur large bande issues du dégroupage total et des offres de type « ADSL nu ».

Le nombre de souscriptions à des offres de téléphonie basées sur la sélection du transporteur, soumises comme les offres de téléphonie RTC, à la concurrence de la téléphonie sur large bande, est en recul constant depuis dix ans à un rythme rapide (-12,5% en un an au troisième trimestre 2015, soit environ -140 000).

Abonnements à la sélection du transporteur (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre de connexions indirectes	1,103	1,064	1,038	1,009	0,965	-12,5%

Note :

Cet indicateur inclut les abonnements à la sélection appel par appel et ceux en présélection :

- *le parc de sélection appel par appel ne prend en compte que les abonnements actifs ;*
- *le parc de présélection ne prend en compte que les abonnements en service, nets des résiliations ;*
- *sont exclus les abonnements issus de la VGAST.*

1.1.6 Le revenu et le trafic du service téléphonique sur lignes fixes (hors internet bas débit, publiphonie et cartes fixes)

Le revenu provenant de l'accès, des abonnements et des services supplémentaires sur le RTC s'élève à 700 millions d'euros au troisième trimestre 2015.

Revenus de l'accès par le RTC (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Accès, abonnements et services supplémentaires	759	739	714	710	700	-7,7%

Notes : Les revenus de l'accès comprennent outre les revenus de l'accès au service téléphonique RTC, les revenus des services supplémentaires (présentation du numéro, mais aussi l'acheminement spécial, correspondant principalement à des services d'audioconférence ...).

Le recul du revenu directement attribuable aux communications téléphoniques depuis les lignes fixes (339 millions d'euros HT au troisième trimestre 2015) se poursuit (-12,0% en un an), quelles que soient les destinations d'appel. Cela s'explique par la baisse continue des communications vocales depuis les lignes fixes (-7,8% en un an au troisième trimestre 2015), et par la migration de clients vers des offres incluant des communications en abondance.

Le volume de minutes au départ des lignes fixes diminue, quel que soit le type d'accès, RTC ou VLB, mais également quelles que soient les destinations d'appels, avec une baisse plus importante du trafic national. Néanmoins, la diminution du trafic en voix sur large bande est moins prononcée depuis le début de l'année 2015 (-4,7% au premier trimestre 2015, -6% à -7% au deuxième et troisième trimestres contre -11% en moyenne en 2014).

Le trafic à destination des postes fixes nationaux décroît depuis le début de l'année 2011, à un rythme annuel autour de 10% depuis le début de l'année 2013 (-9,0% en rythme annuel au troisième trimestre 2015). Le trafic à destination de l'international enregistre une baisse depuis le troisième trimestre 2013 à un rythme annuel supérieur à 10% tout au long de l'année 2014 et une décélération de celle-ci depuis le début 2015 (-6,2% en un an au troisième trimestre 2015). Quant au volume de communications à destination des mobiles, il continue de diminuer, mais à un rythme moins élevé qu'en 2013 (-4,9% en un an au troisième trimestre 2015 contre -10,3% au troisième trimestre 2013).

La consommation mensuelle moyenne par abonné reste malgré tout relativement stable (2h10 au troisième trimestre 2015) pour les abonnés au RTC. Elle est en revanche toujours en baisse pour les clients en VLB, de vingt minutes en un an ; elle atteint 3h10 au troisième trimestre 2015.

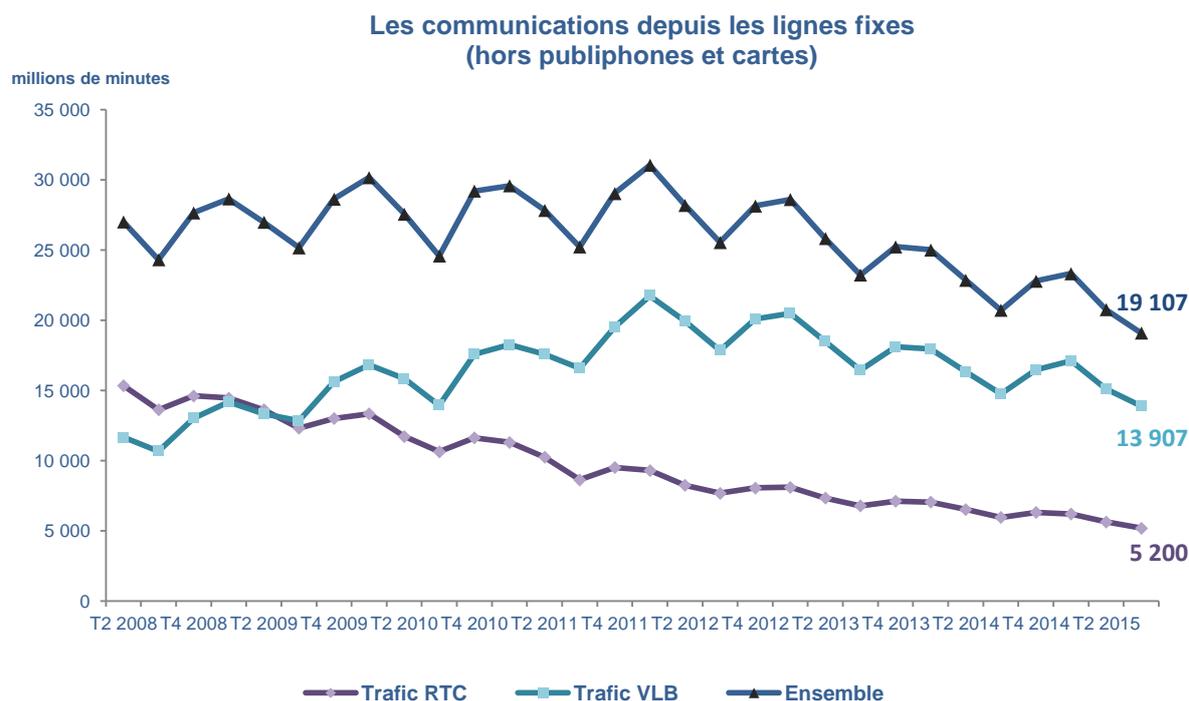
Revenus des communications depuis les lignes fixes (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Communications vers fixe national	180	180	176	166	161	-10,5%
Communications vers l'international	79	72	71	68	66	-15,8%
Communications vers les mobiles	127	128	119	117	112	-11,7%
Ensemble des revenus depuis les lignes fixes	386	380	366	351	339	-12,0%
<i>dont revenus du trafic RTC</i>	<i>261</i>	<i>255</i>	<i>247</i>	<i>232</i>	<i>224</i>	<i>-14,2%</i>
<i>dont revenus du trafic en VLB au départ des "boxes" fixes</i>	<i>125</i>	<i>125</i>	<i>119</i>	<i>120</i>	<i>116</i>	<i>-7,4%</i>

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le revenu des communications au départ des accès en VLB ne couvre que les sommes facturées par les opérateurs pour des communications en VLB en supplément des forfaits multiplay. Ce montant ne comprend donc pas le montant des forfaits multiservices, ni l'accès au service téléphonique sur large bande.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Communications vers fixe national	13 918	15 620	16 133	13 852	12 661	-9,0%
Communications vers l'international	2 394	2 505	2 527	2 434	2 246	-6,2%
Communications vers les mobiles	4 417	4 684	4 681	4 487	4 201	-4,9%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	20 730	22 809	23 341	20 773	19 107	-7,8%
<i>dont trafic RTC</i>	<i>5 972</i>	<i>6 325</i>	<i>6 220</i>	<i>5 652</i>	<i>5 200</i>	<i>-12,9%</i>
<i>dont trafic en VLB au départ des "boxes" fixes</i>	<i>14 758</i>	<i>16 484</i>	<i>17 121</i>	<i>15 121</i>	<i>13 907</i>	<i>-5,8%</i>

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.



1.2 Le revenu des services fixes (y compris services de capacité)

Le revenu de l'ensemble des services fixes (y compris les services de capacité) s'élève à 4,2 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2015. Il est en repli continu depuis la fin de l'année 2010 en raison, pour l'essentiel, de la baisse du revenu lié aux accès bas débit (services de téléphonie sur le RTC, internet en bas débit, publiphonie et cartes téléphoniques).

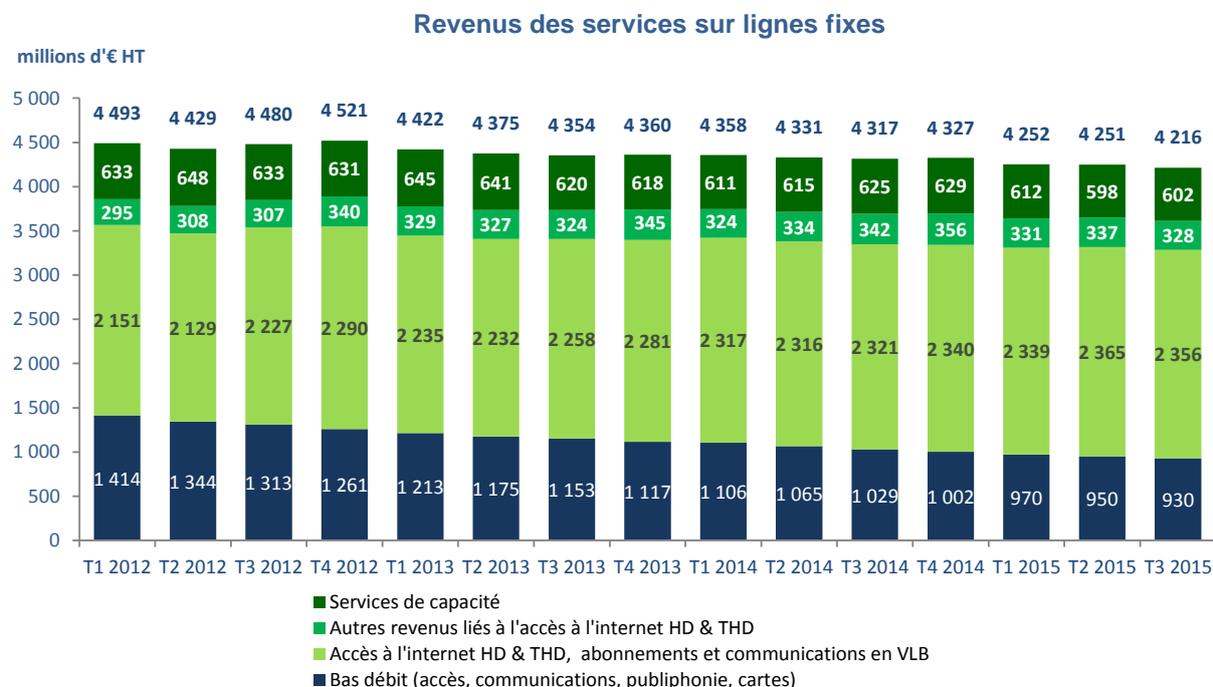
Le revenu lié aux accès bas débit baisse chaque trimestre de 100 millions d'euros par an et atteint 930 millions d'euros HT au troisième trimestre 2015. Le revenu lié aux accès à haut et très haut débit, qui représente pratiquement les deux-tiers du revenu des services fixes (64% exactement), poursuit sa croissance, même si elle ralentit du fait notamment d'une croissance moins accrue du revenu des accès à internet haut et très haut débit (2,4 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2015). Les autres revenus liés à l'accès à internet, tels que les services de contenu (la vidéo à la demande par exemple), fluctuent entre 330 et 350 millions d'euros HT depuis le quatrième trimestre 2014 (328 millions au troisième trimestre 2015, soit -4,3% en un an).

Le revenu des services de capacité vendus aux entreprises (602 millions d'euros HT) baisse à nouveau depuis le deuxième trimestre 2015 (-2,8% et -3,7% au deuxième et troisième trimestre 2015) après une hausse au milieu de l'année 2014 et une stagnation au premier trimestre 2015.

Revenus des services sur lignes fixes (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Revenus liés aux accès bas débit	1 029	1 002	970	950	930	-9,6%
Revenus liés aux accès haut et très haut débit	2 663	2 696	2 670	2 703	2 684	0,8%
Abonnements internet, abonnements et communications facturées en VLB	2 321	2 340	2 339	2 365	2 356	1,5%
Autres revenus liés à l'accès à internet	342	356	331	337	328	-4,3%
Services de capacité vendus aux entreprises	625	629	612	598	602	-3,7%
Ensemble des revenus des services fixes	4 317	4 327	4 252	4 251	4 216	-2,4%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet » correspond aux revenus annexes des FAI tels que l'hébergement de sites ou les revenus de la publicité en ligne, mais aussi les revenus des services de contenus liés aux accès haut et très haut débit facturés par l'opérateur de communications électroniques (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique ou de vidéo à la demande). Les recettes liées à la vente et location de terminaux sont intégrées à la rubrique « vente et location de terminaux des opérateurs fixes et des fournisseurs d'accès à l'internet ».



1.3 Les consommations mensuelles moyennes par client

A noter : plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'annexe à la fin du document.

1.3.1 Les consommations mensuelles moyennes par ligne fixe

Facture et trafic mensuels moyens par ligne fixe (hors SVA et renseignements)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Facture: accès et communications au service téléphonique et internet (en € HT)	32,7	32,5	32,2	32,4	32,1	-1,8%
Trafic mensuel moyen voix sortant (en heures)	3h10	3h28	3h33	3h10	2h55	-7,9%

Notes :

La facture moyenne par ligne fixe reflète ce que le client paye par mois pour les services de téléphonie et l'accès à l'internet. Elle est calculée en divisant le revenu des services fixes (hors publiphonie et cartes, revenus des opérateurs pour la publicité en ligne et services de capacité) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Les revenus pris en compte sont :

- les revenus de l'accès et des communications (RTC et VLB) ;
- les revenus des accès à internet et des services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...).

Ne sont pas comptabilisés :

- les revenus de la publiphonie et des cartes ;
- les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- les revenus des services de capacité.

- le volume de trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et IP) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois.

1.3.2 Les consommations mensuelles moyennes par abonnement au service fixe

Facture mensuelle moyenne par abonnement (hors SVA et renseignements) (en € HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Au service téléphonique fixe RTC (accès et communications)	23,2	23,2	23,2	23,4	23,2	-0,1%
A un accès en haut débit ou très haut débit (internet, téléphonie)	33,1	33,0	32,7	32,9	32,5	-1,9%

Notes :

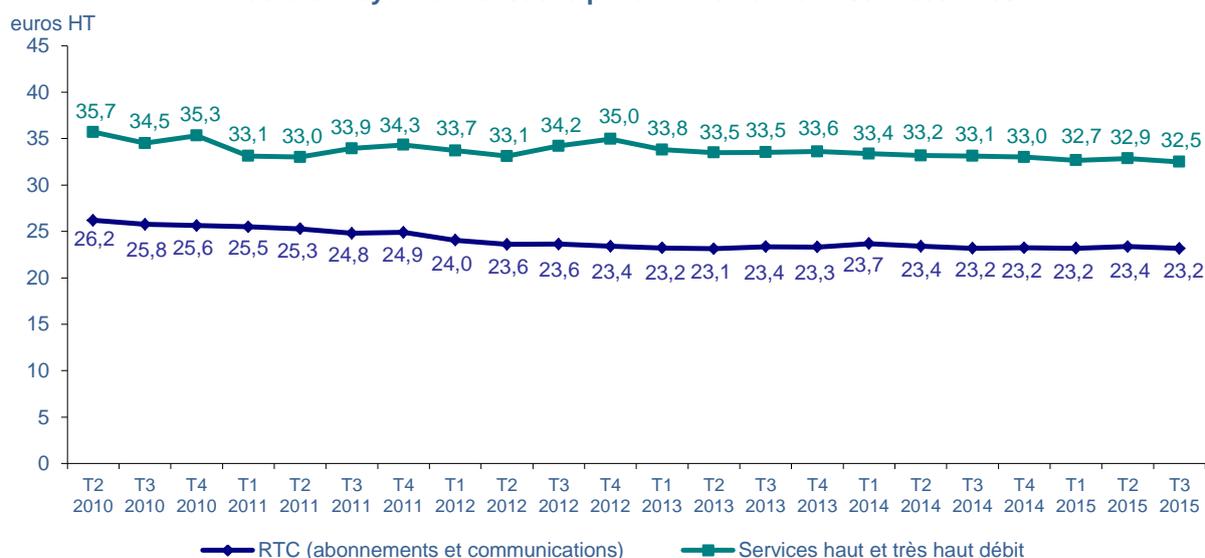
- la facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre N rapporté au mois.

- la facture mensuelle moyenne par accès en haut débit ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

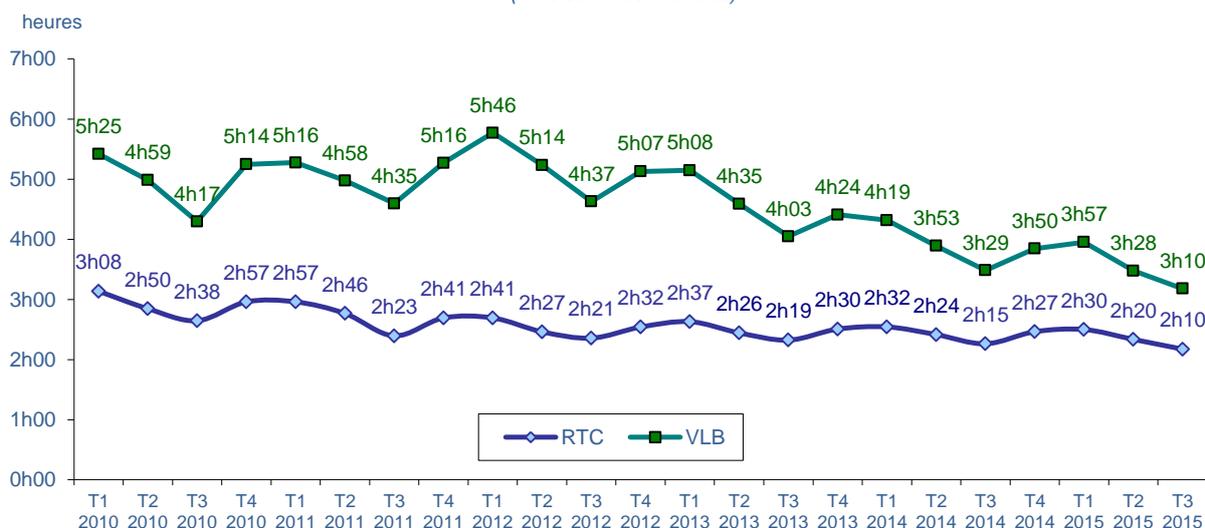
Trafic mensuel moyen sortant par abonnement (en heures)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Au service téléphonique fixe RTC	2h15	2h27	2h30	2h20	2h10	-4,0%
Au service téléphonique fixe en VLB	3h29	3h50	3h57	3h28	3h10	-8,7%

Note : le volume de trafic mensuel moyen RTC (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Trafic mensuel moyen voix par abonnement fixe (hors services avancés)



1.4 L'internet bas débit, la publiphonie et les cartes de téléphonie fixe

Le revenu et le trafic des publiphones, des cartes de téléphonie fixes et des services d'accès bas débit sont faibles et en fort recul.

Le nombre de publiphones en service est de 52 800 au 30 septembre 2015, et se réduit d'environ 25 000 par an.

Autres services fixes bas débit	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Revenus des autres services fixes bas débit (internet, publiphonie, cartes) (millions d'€HT)	10	8	9	8	7	-33,6%
Trafic des autres services fixes bas débit (publiphonie, cartes) (millions de minutes)	40	30	54	46	47	17,8%
Nombre de publiphones (unités)	74 413	69 398	62 620	57 309	52 799	-29,0%

2 Les services sur réseaux mobiles – marché de détail

2.1 Les services mobiles classiques

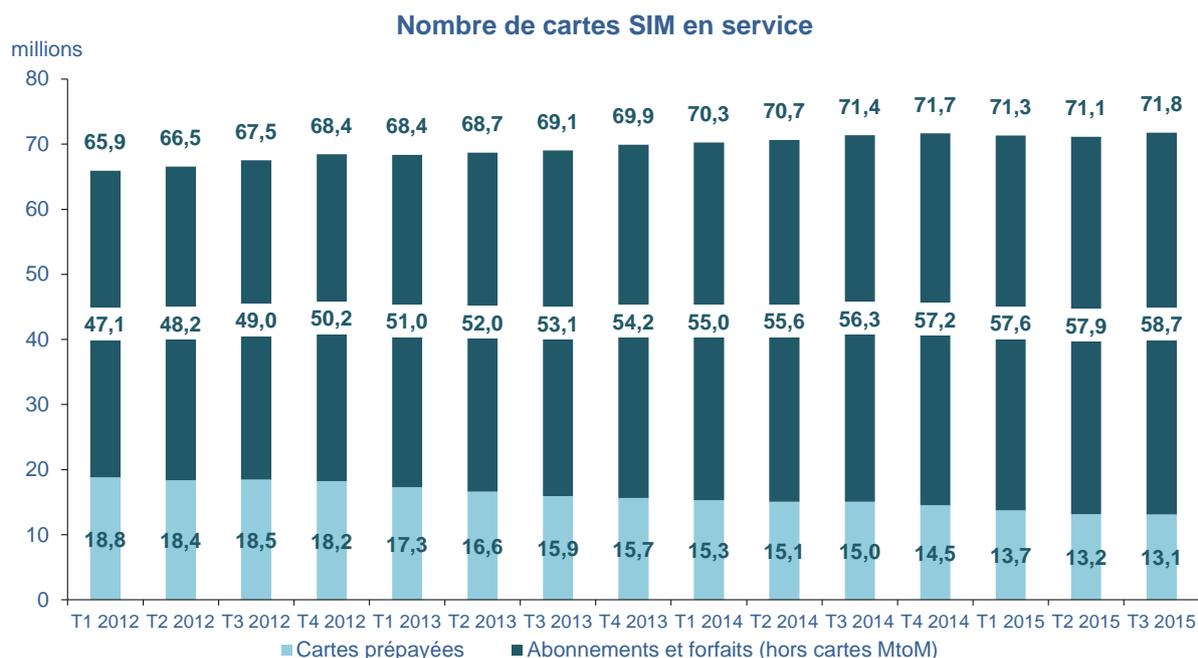
2.1.1 Le nombre total de cartes SIM

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	56,310	57,158	<i>57,570</i>	<i>57,947</i>	58,653	4,2%
Cartes prépayées	15,047	14,515	13,748	13,181	13,106	-12,9%
<i>dont cartes prépayées actives *</i>	<i>11,918</i>	<i>11,428</i>	<i>10,926</i>	<i>10,834</i>	<i>10,979</i>	-7,9%
Nombre de cartes SIM en service	71,357	71,672	71,318	71,127	71,759	0,6%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

* Une carte prépayée est dite active si le client a émis ou reçu au moins un appel téléphonique ou émis un SMS interpersonnel ou a effectué au moins une connexion à l'internet au cours des trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.

Au 30 septembre 2015, le nombre de cartes SIM (hors MtoM) en service en France s'élève à 71,8 millions. Après deux trimestres de replis, -355 000 cartes au premier trimestre 2015 et -190 000 cartes au deuxième trimestre 2015, le nombre de cartes augmente à nouveau par rapport au trimestre précédent (+630 000 cartes). La croissance annuelle (+400 000) reste cependant faible par rapport à celle relevée en 2014 (+2 millions en moyenne). Le nombre de cartes actives (cartes prépayées actives et cartes post-payées), qui atteint 69,6 millions, augmente de 850 000 cartes au cours du trimestre et de 1,4 million en un an, grâce à la croissance du nombre de forfaits. Le taux d'activité des cartes SIM progresse et s'élève à la fin du trimestre à 97,0% (+1,4 point en un an).



Cette évolution positive constatée sur le trimestre est liée à la fois à une croissance plus soutenue du nombre de forfaits et à une baisse contenue du nombre de cartes prépayées.

La croissance trimestrielle du nombre de forfaits qui s'était affaiblie au premier semestre 2015 (environ +400 000), retrouve au troisième trimestre, avec une progression de 700 000 cartes, un niveau comparable à celui de l'année 2014. Le nombre de cartes prépayées décline, en rythme trimestriel, depuis le début de l'année 2012, le recul est limité ce trimestre (-70 000 cartes par rapport au 30 juin 2015), après trois trimestre de fort recul (environ -600 000 cartes en moyenne par trimestre) en raison notamment d'un effet de saisonnalité. Le nombre de cartes prépayées actives (84%) s'accroît à nouveau au troisième trimestre

2015 (+145 000 au cours du trimestre) même si la variation annuelle reste négative (940 000 cartes actives en moins par rapport au 30 septembre 2014).

2.1.2 Les cartes internet exclusives

Cartes internet/data exclusives (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Abonnements et forfaits sur cartes internet exclusives	2,963	2,928	2,802	2,772	2,801	-5,5%
Cartes prépayées internet exclusives	0,774	0,814	0,785	0,759	0,768	-0,8%
dont cartes prépayées actives*	0,267	0,231	0,223	0,248	0,309	15,6%
Nombre de cartes SIM internet exclusives	3,738	3,742	3,587	3,531	3,570	-4,5%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	5,2%	5,2%	5,0%	5,0%	5,0%	-0,2 Point

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles (sous forme d'abonnement, forfait ou de cartes prépayées) et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G / 4G). Ces cartes ne permettent pas de passer des appels vocaux.

Le nombre de cartes SIM dédiées exclusivement aux connexions à l'internet mobile est de 3,6 millions au 30 septembre 2015, soit 5% de l'ensemble des cartes SIM (hors cartes MtoM). Après une stabilité en 2014, sur un niveau de 3,7 millions, le nombre de ces cartes diminue depuis le début de l'année 2015 (-170 000 cartes en un an). Ce recul est principalement imputable, au troisième trimestre 2015, aux cartes de type forfaitaire, le nombre de cartes prépayées internet étant relativement stable. En outre la proportion de cartes prépayées internet actives s'accroît notablement (+6 points en un an), mais reste faible à 40%.

2.1.3 La convergence fixe - mobile

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	14,540	15,373	16,048	16,549	16,865	16,0%
Proportion de cartes SIM couplées aux services fixes	20%	21%	23%	23%	24%	+ 3 Points

Note : Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

Depuis 2008, sont apparues sur le marché français des offres convergentes fixe/mobile. Elles sont commercialisées par les opérateurs de communications électroniques sous la forme d'un « package » ou d'une remise appliquée à l'un ou l'autre des services proposés. En outre, ces abonnements couplés peuvent inclure plusieurs forfaits mobiles. Le nombre de cartes SIM couplées à un accès fixe s'est accru de 2,3 millions en un an et atteint 16,9 millions au 30 septembre 2015, soit près d'un quart des cartes SIM en service (hors cartes MtoM).

2.1.4 Les cartes actives 3G et 4G

Parcs actifs 3G et 4G (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Parc actif 3G	42,075	42,911	43,684	45,303	46,697	11,0%
Parc actif 4G	7,786	11,042	13,237	15,690	18,452	137,0%

Le chiffre en italique a été modifié par rapport à la publication précédente.

Notes :

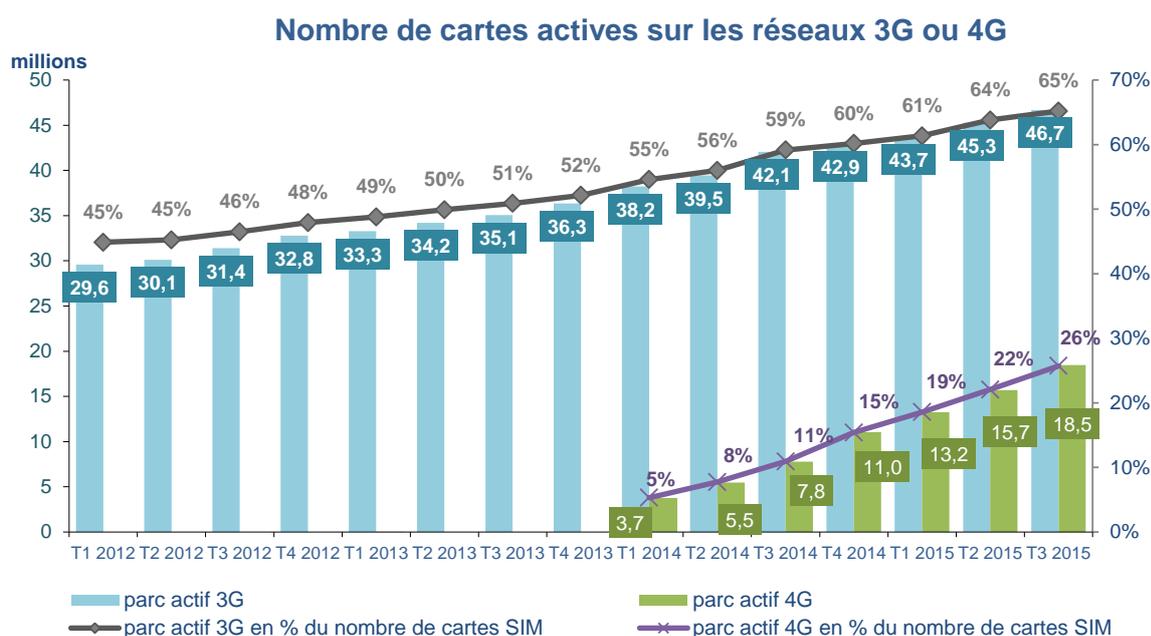
- le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, TV mobile, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G.

- le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. L'ARCEP comptabilise ici uniquement des clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. L'ARCEP attire l'attention du lecteur sur le fait que cette

définition peut différer de celles des publications financières des opérateurs, dont certains comptabilisent, par exemple, les offres 4G commercialisées. Un client peut en effet souscrire à une telle offre mais ne pas disposer pour autant du terminal adapté, ou de la couverture 4G.

Avec la progression de la couverture mobile haut et très haut débit et le développement des usages, en particulier des services de données, l'utilisation des réseaux 3G et 4G progresse rapidement. Ainsi, le parc actif 3G (46,7 millions au 30 septembre 2015) augmente de 4,6 millions en un an. Deux cartes SIM sur trois (65%, +6 points en un an) utilisent les réseaux 3G au troisième trimestre 2015.

Le nombre d'utilisateurs des réseaux 4G s'est accru de 10,7 millions portant ce nombre à 18,5 millions au 30 septembre 2015 (26% des cartes SIM, +15 points en un an).



Les ratios sont calculés en excluant les cartes MtoM du total.

2.1.5 La conservation du numéro mobile

Le volume trimestriel de numéros mobiles conservés par les clients suite à un changement d'opérateur se maintient à un niveau élevé depuis trois ans et l'arrivée d'un quatrième opérateur de réseau mobile. Le nombre de numéros mobiles portés, 1,3 million au troisième trimestre 2015, évolue peu depuis le début de l'année 2015.

Conservation du numéro mobile (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	1,335	1,695	1,388	1,291	1,283	-3,9%

Notes :

- le nombre de numéros portés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant. Champ : Métropole et DOM.
- le délai de portabilité est de 3 jours ouvrables depuis le 7 novembre 2011 pour la métropole et de deux jours ouvrés depuis le 31 juillet 2012 pour les départements de la Réunion et de Mayotte, et depuis le 12 novembre 2012 pour les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane ainsi que pour les collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

Nombre de numéros mobiles portés au cours du trimestre



2.1.6 Le revenu et les trafics sur le marché de détail (hors SVA)

Revenu des services mobiles

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, l'ARCEP ne publie plus depuis le premier trimestre 2015 de segmentation du revenu entre le revenu des communications vocales mobiles, celui des SMS et le revenu des services de données mobiles.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

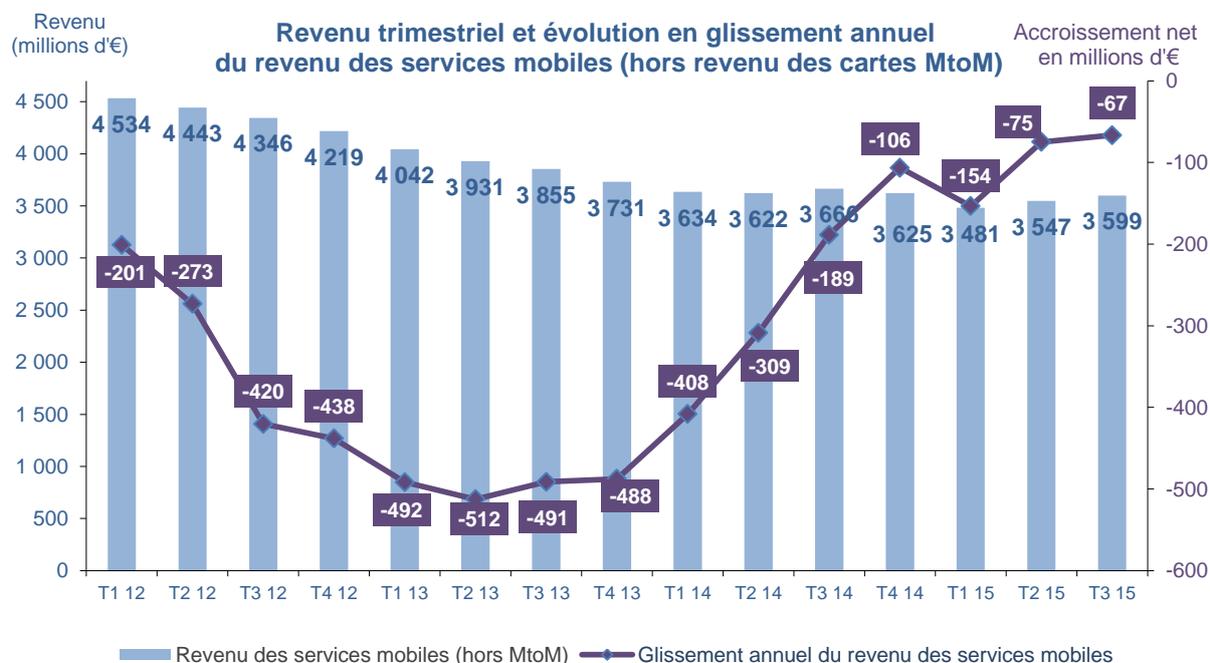
Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

Le revenu des services mobiles s'élève à 3,6 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2015, en recul de 1,8% par rapport à celui du troisième trimestre 2014. Le repli de ce revenu, entamé mi-2011, s'est poursuivi et accentué en 2012 et 2013 en raison des baisses de prix intervenues sur le marché au cours de cette période. Depuis le début de l'année 2014, la baisse annuelle du revenu des services mobiles, qui atteignait environ 500 millions d'euros HT en 2013, s'est continuellement ralentie et celle du troisième trimestre 2015 est la plus faible enregistrée depuis le début de ce mouvement de repli (-67 millions d'euros HT). Le revenu des services mobiles est d'ailleurs en croissance pour le deuxième trimestre consécutif (+52 millions d'euros HT par rapport au deuxième trimestre 2015).

Le revenu attribuable aux offres forfaitaires, largement majoritaires sur le marché français, représente, avec 3,3 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2015, 92% du revenu des services mobiles.

Revenus des services mobiles (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Abonnements et forfaits (hors MtoM)			3 214	3 286	3 325	
Cartes prépayées			267	262	274	
Revenus des services mobiles	3 666	3 625	3 481	3 547	3 599	-1,8%
dont communications vers l'international	243	221	196	202	214	-12,0%

Note : il s'agit des revenus sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée.



Le volume des communications téléphoniques mobiles s'élève à 37,0 milliards de minutes au troisième trimestre 2015. L'accroissement annuel du trafic mobile reste significatif avec +1,2 milliard de minutes en moyenne sur les trois premiers trimestres 2015, même si son niveau est nettement inférieur à celui des deux années précédentes (+2,4 milliards de minutes en moyenne par trimestre en 2014 et +4,5 milliards de minutes en moyenne par trimestre en 2013).

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Communications vers fixe national	6 181	6 535	6 661	6 548	6 393	3,4%
Communications vers mobiles nationaux	27 596	29 328	28 840	29 741	28 416	3,0%
Communications vers l'international	1 589	1 577	1 518	1 539	1 501	-5,5%
"Roaming out" *	542	374	381	481	695	28,2%
Traffic de communications au départ des mobiles	35 907	37 813	37 399	38 309	37 004	3,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.

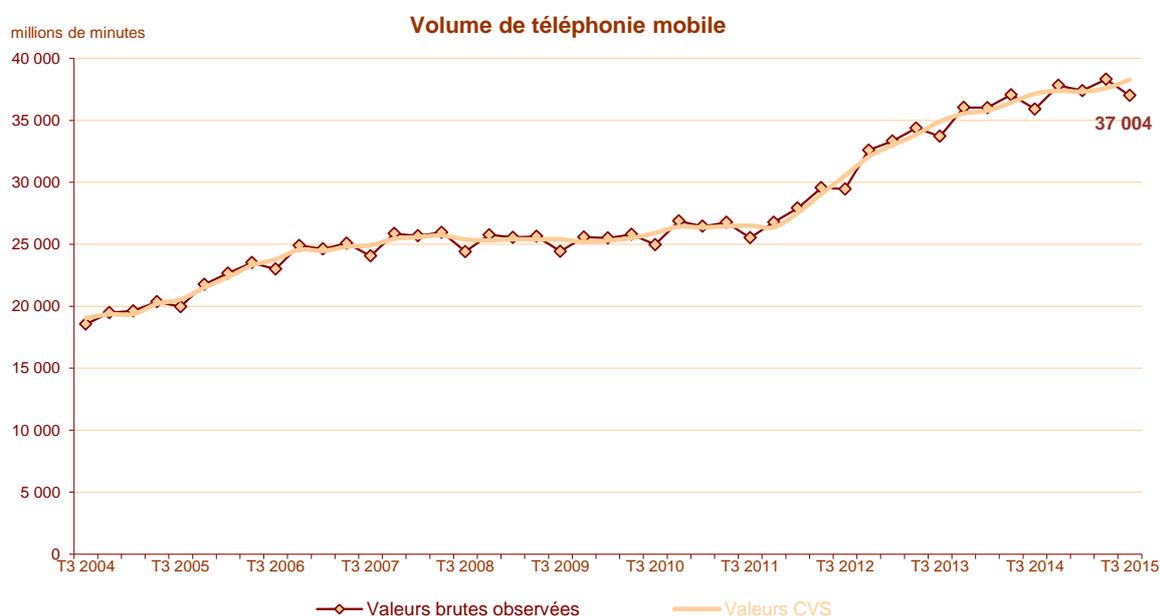
Le trafic national vers les réseaux fixes (6,4 milliards de minutes, soit 17% du trafic total des réseaux mobiles) est en hausse continue depuis le début de l'année 2012. L'accroissement de ce trafic, qui était en moyenne de +860 millions de minutes en 2013, s'est affaibli avec +400 millions de minutes en moyenne par trimestre en 2014 et +265 millions de minutes en moyenne en 2015 (+212 millions de minutes au troisième trimestre 2015).

Le trafic vers les téléphones mobiles nationaux représente la composante majeure (77%) des communications vocales mobiles. Sous l'effet des offres d'abondance vers tous les opérateurs, ce trafic a connu une expansion rapide depuis 2012 (jusqu'à un accroissement annuel dépassant quatre milliards de minutes au quatrième trimestre 2012). Cette phase de croissance se poursuit sur un rythme un peu inférieur à un milliard de minutes en 2015.

Le volume des appels émis depuis les mobiles vers l'international, après un développement ininterrompu, est en repli depuis le début de l'année 2015 : -88 millions de minutes en un an au troisième trimestre, après un recul de 217 millions de minutes au trimestre précédent et de 60 millions de minutes au premier trimestre. Le trafic émis vers l'international représente 4% de l'ensemble du trafic sortant des réseaux mobiles.

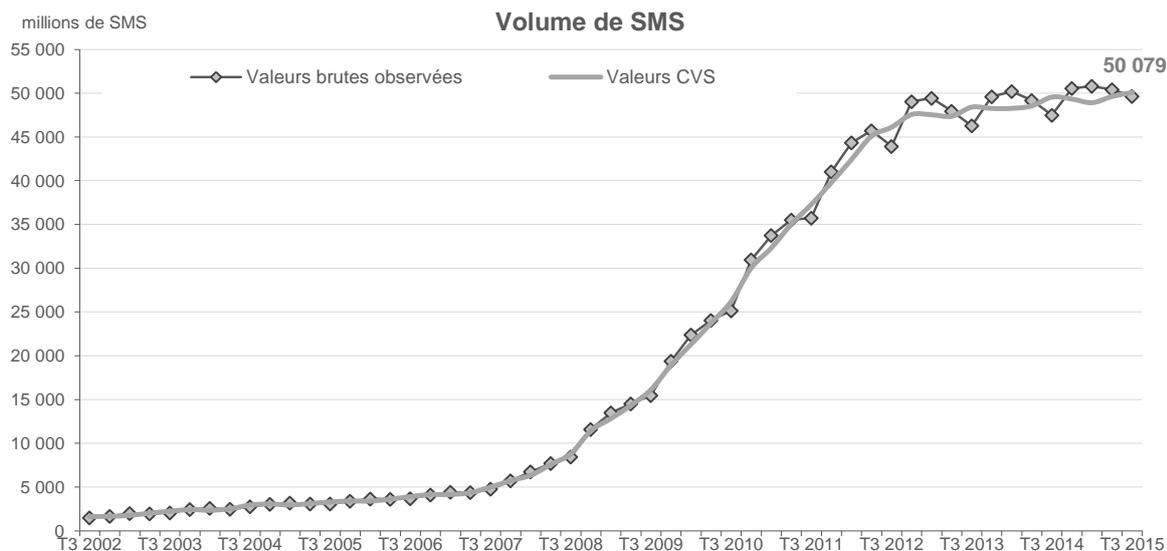
Le volume des communications émises et reçues en itinérance par les clients de l'opérateur à l'étranger (« roaming out ») augmente depuis le milieu de l'année 2013 sous l'effet notamment des baisses des tarifs de l'itinérance internationale. La progression annuelle est élevée sur les trois premiers trimestres 2015 (environ +100 millions de minutes en moyenne contre +50 millions de minutes en moyenne sur les trois trimestres précédents). Ce trafic représente un peu moins de 2% de l'ensemble du trafic de la téléphonie mobile.

Traffics de la téléphonie mobile selon le contrat (en millions de minutes)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Abonnements et forfaits			34 783	35 673	34 413	-
Cartes prépayées			2 616	2 636	2 591	-
Traffics de communications au départ des mobiles	35 907	37 813	37 399	38 309	37 004	3,1%



Le nombre de messages interpersonnels (SMS et MMS) envoyés par les clients des opérateurs mobiles au cours du troisième trimestre 2015 s'élève à 50,7 milliards. Le nombre de SMS est en hausse de +4,5% en un an, le recul par rapport au précédent trimestre étant lié aux variations saisonnières observées dans l'utilisation de ce service. Le nombre de MMS envoyés au cours du trimestre dépasse pour la première fois un milliard, et son rythme d'accroissement annuel est soutenu (+25,3% au troisième trimestre 2015). Les MMS représentent 2% de l'ensemble des messages interpersonnels.

Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre de minimessages interpersonnels (SMS)	47 488	50 554	50 783	50 425	49 626	4,5%
dont SMS provenant des forfaits	45 219	48 212	48 595	48 289	47 516	5,1%
dont SMS provenant des cartes prépayées	2 269	2 343	2 189	2 136	2 110	-7,0%
Nombre de messages multimédias interpersonnels (MMS)	833	897	954	996	1 044	25,3%
Nombre de messages émis durant le trimestre	48 321	51 450	51 738	51 422	50 670	4,9%

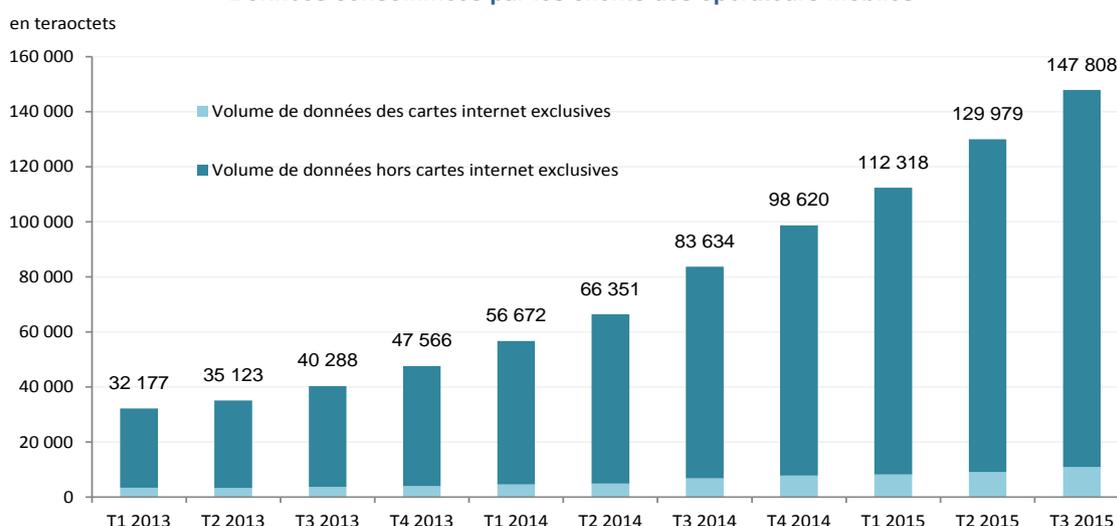


La consommation de services de données sur les réseaux mobiles est en pleine expansion, favorisée par les offres des opérateurs mobiles incluant des services de données (navigation sur internet, télévision sur mobile) et l'extension des réseaux de nouvelle génération (3G et 4G). Le trafic de données consommées par les clients, depuis un téléphone mobiles ou via une carte internet exclusive, atteint ainsi 148 000 téraoctets au troisième trimestre 2015. Après avoir doublé en rythme annuel sur chacun des quatre trimestres précédents, le trafic de données s'accroît de 76,7% au troisième trimestre 2015 (+60 000 Téraoctets par rapport au troisième trimestre 2014). La consommation de données à partir des cartes internet exclusives augmente également rapidement (+60,3% sur un an) et représente 7,3% du trafic de données.

Trafic de données consommées par les clients (en téraoctets)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Abonnements et forfaits			110 425	127 902	145 010	
Cartes prépayées			1 893	2 075	2 798	
Consommation de données au cours du trimestre	83 634	98 620	112 318	129 979	147 808	76,7%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	6 754	7 797	8 177	9 084	10 830	60,3%

Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels (hors trafic par le wifi).

Données consommées par les clients des opérateurs mobiles

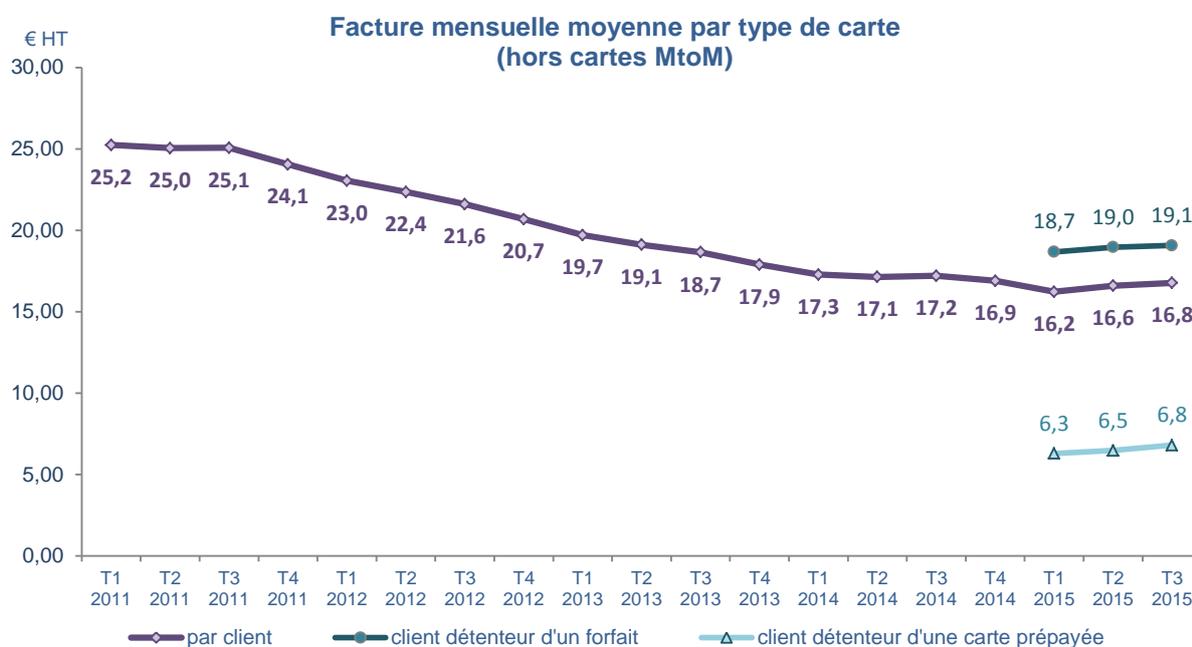


2.1.7 Les consommations mensuelles moyennes par client

La facture mensuelle moyenne (hors cartes MtoM) s'élève à 16,8€ HT au troisième trimestre 2015. Elle baisse depuis le début de l'année 2011, où elle atteignait 25€ HT. Le rythme de baisse annuelle, qui atteignait trois euros en moyenne en 2012 et 2013, s'est toutefois graduellement ralenti et il est modéré au troisième trimestre 2015 (-40 cts d'€). Pour le deuxième trimestre consécutif, cette facture est même en légère progression par rapport à celle du trimestre précédent (+20 cts d'€). La facture moyenne des clients détenteurs d'un forfait est pratiquement trois fois plus élevée que celle de ceux utilisant une carte prépayée (19,1€ HT contre 6,8€ HT).

Facture mensuelle moyenne (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Par client des opérateurs mobiles : voix et données	17,2	16,9	16,2	16,6	16,8	-2,5%
dont client détenteur d'un forfait			18,7	19,0	19,1	-
dont client détenteur d'une carte prépayée			6,3	6,5	6,8	-

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.



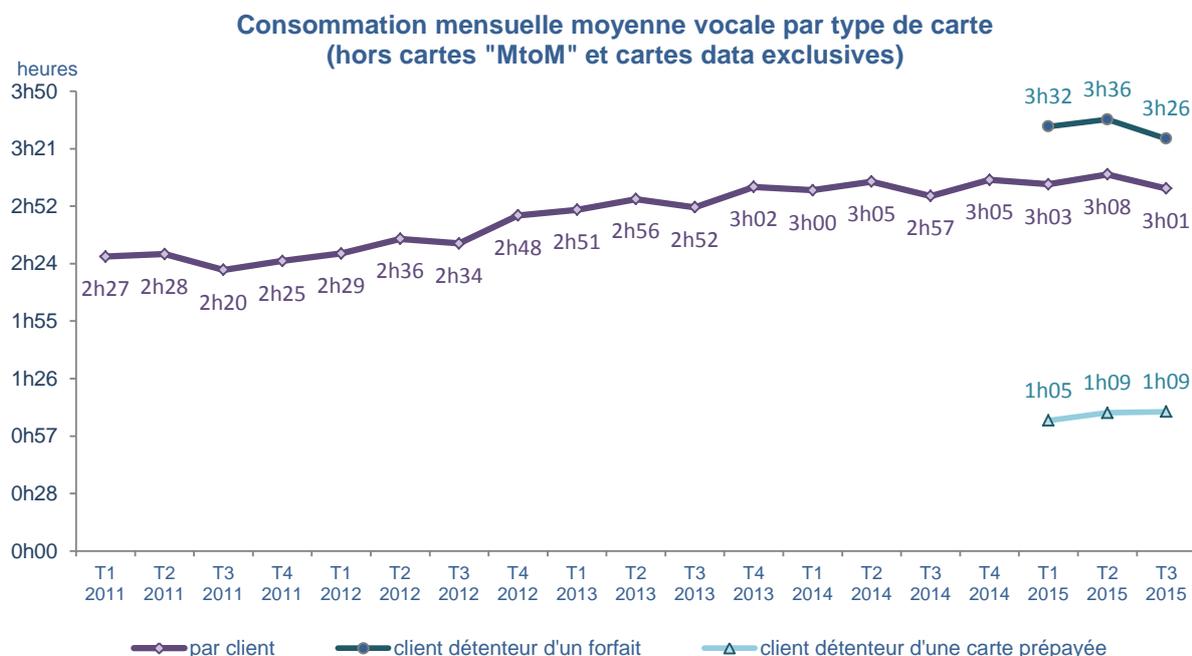
Notes :

- la facture mensuelle moyenne par client des opérateurs mobiles est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris roaming out, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU).
- parc moyen de clients du trimestre N : [(parc total (hors MtoM) de clients à la fin du trimestre N + parc total (hors MtoM) de clients à la fin du trimestre N-1) / 2]

Par client et par mois, la durée mensuelle moyenne des communications depuis un téléphone mobile (hors cartes MtoM et cartes data exclusives) s'élève à 3h01 au troisième trimestre 2015, en hausse de quatre minutes par rapport à celle du troisième trimestre 2014. La consommation moyenne des clients utilisant des cartes prépayées est d'1h09, soit trois fois plus faible que celle des clients disposant d'un forfait.

Trafic mensuel moyen voix sortant (en heures)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Par client des opérateurs mobiles	2h57	3h05	3h03	3h08	3h01	2,1%
dont client détenteur d'un forfait			3h32	3h36	3h26	-
dont client détenteur d'une carte prépayée			1h05	1h09	1h09	-

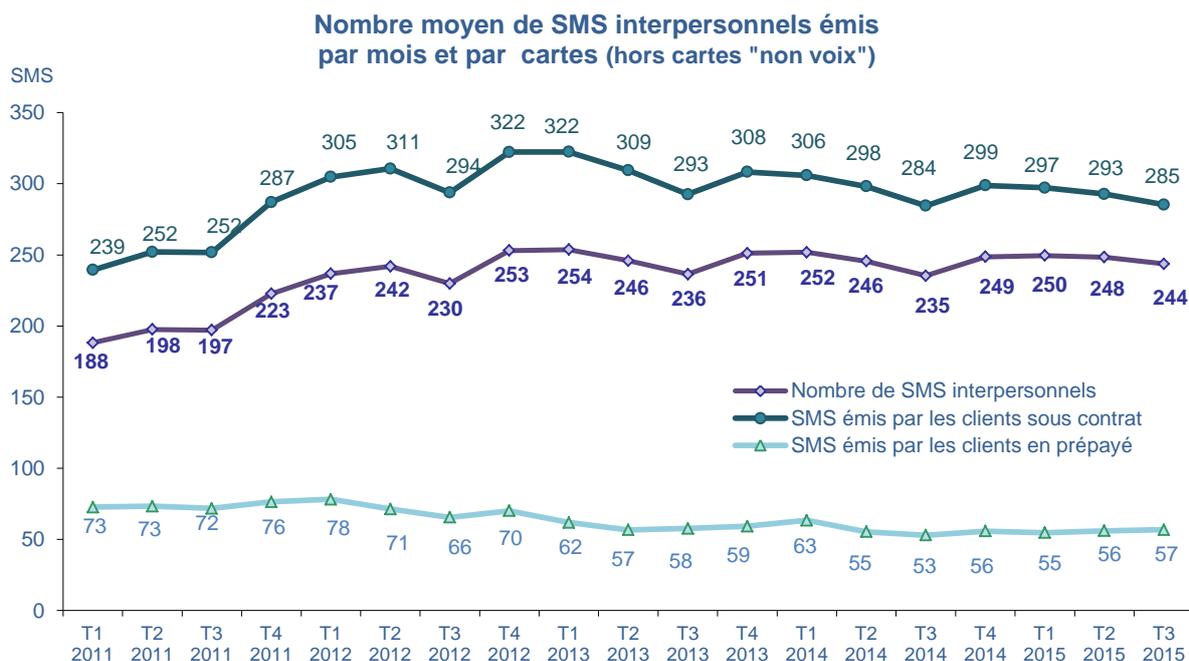
Note : le volume de trafic mensuel moyen par client des opérateurs mobiles est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris roaming out) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois. Les cartes SIM ne permettant pas un usage vocal (cartes MtoM et cartes data exclusives) ne sont pas prises en compte dans le calcul.



La consommation moyenne de SMS par client évolue peu depuis la fin de l'année 2012, à un niveau d'environ 250 messages envoyés par client et par mois. Les clients disposant d'une offre forfaitaire ont une consommation moyenne cinq fois plus importante que les clients utilisant une carte prépayée (285 SMS par mois contre 57 SMS au troisième trimestre 2015).

Nombre de SMS émis en moyenne par mois (en unités)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Par client des opérateurs mobiles	235	249	250	248	244	3,6%
dont SMS provenant des forfaits	284	299	297	293	285	0,3%
dont SMS provenant des cartes prépayées	53	56	55	56	57	7,4%

Note : le nombre de SMS interpersonnels mensuel moyen émis par client est calculé en divisant le nombre de minimessages sortants interpersonnels du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes SIM du trimestre N rapporté au mois (les cartes MtoM et les cartes data exclusives ne sont pas prises en compte dans ce calcul.). Le nombre de messages n'inclut pas les SMS surtaxés.



La consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles s'élève à 723 mégaoctets au troisième trimestre 2015 (+75,7% par rapport au niveau du troisième trimestre 2014). La consommation moyenne de données dépasse un gigaoctet par mois pour les clients se connectant effectivement à internet via leur mobile (1 219 mégaoctets au troisième trimestre 2015) et pour ceux qui utilisent des cartes internet exclusives (1 066 mégaoctets par mois).

L'usage des services de données progresse quel que soit le type de clientèle. Les clients disposant d'un forfait consomment en moyenne 869 mégaoctets de données par mois. La consommation de données à partir de cartes prépayées, reste beaucoup plus faible avec 74 mégaoctets par mois mais progresse également (+38% par rapport au trimestre précédent).

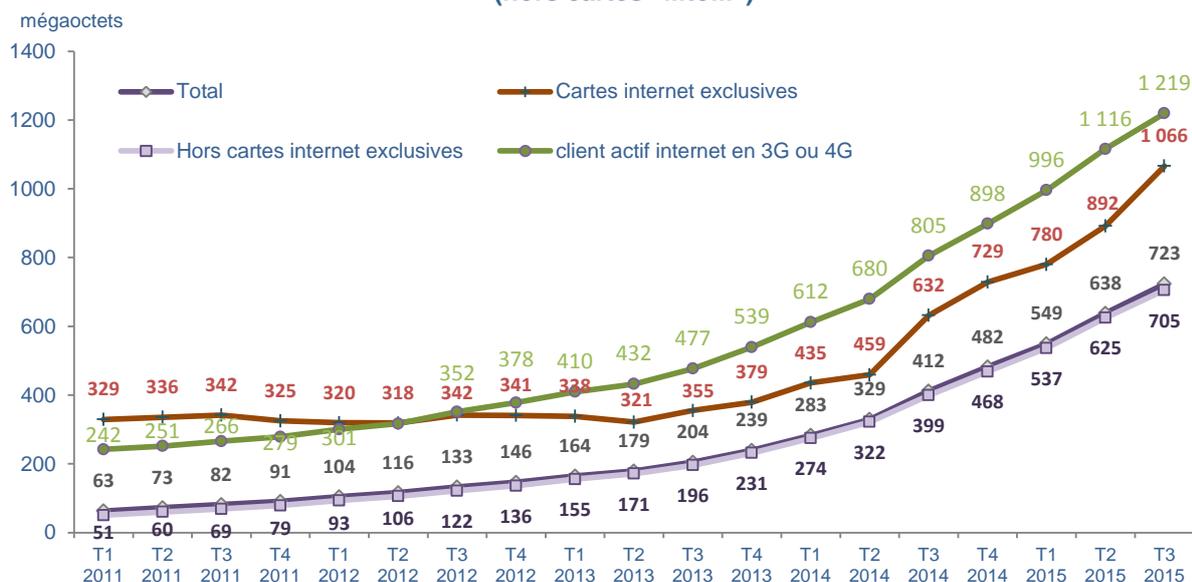
Trafic mensuel moyen de données consommés sur réseaux mobiles (en mega octets)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Par client des opérateurs mobiles	412	482	549	638	723	75,7%
dont cartes internet exclusives	632	729	780	892	1 066	68,7%
dont autres cartes	399	468	537	625	705	76,6%
dont client détenteur d'un forfait			673	774	869	-
dont client détenteur d'une carte prépayée			47	54	74	-
dont client actif internet en 3G ou 4G			996	1 116	1 219	-

Notes :

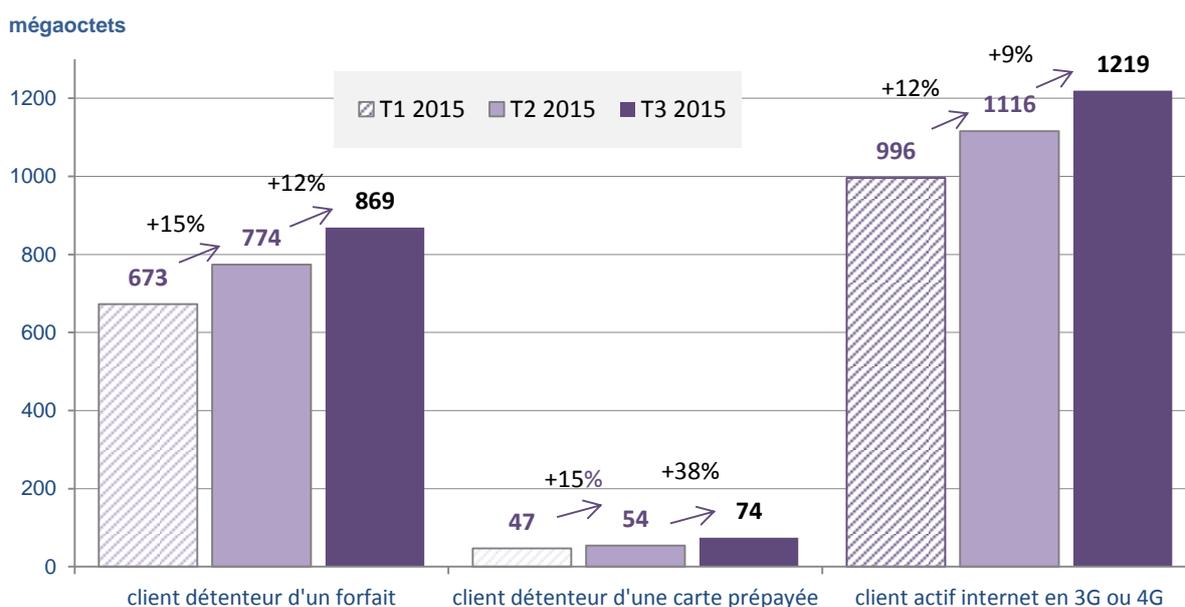
- le volume de données mensuel moyen par client des opérateurs mobiles est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

- Client actif 3G/4G : utilisation d'un service de données au cours des trois derniers mois via les réseaux mobiles 3G ou 4G.

Volume mensuel moyen de données consommées sur réseaux mobiles (hors cartes "MtoM")



Consommation mensuelle moyenne de données par type de clientèle



2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

Le nombre de cartes MtoM dépasse le seuil de dix millions au 30 septembre 2015 (+26,6% en un an), en croissance de 860 000 cartes au cours du trimestre, soit une progression près de deux fois supérieure aux deux premiers trimestres de 2015 (environ +460 000 cartes par trimestre).

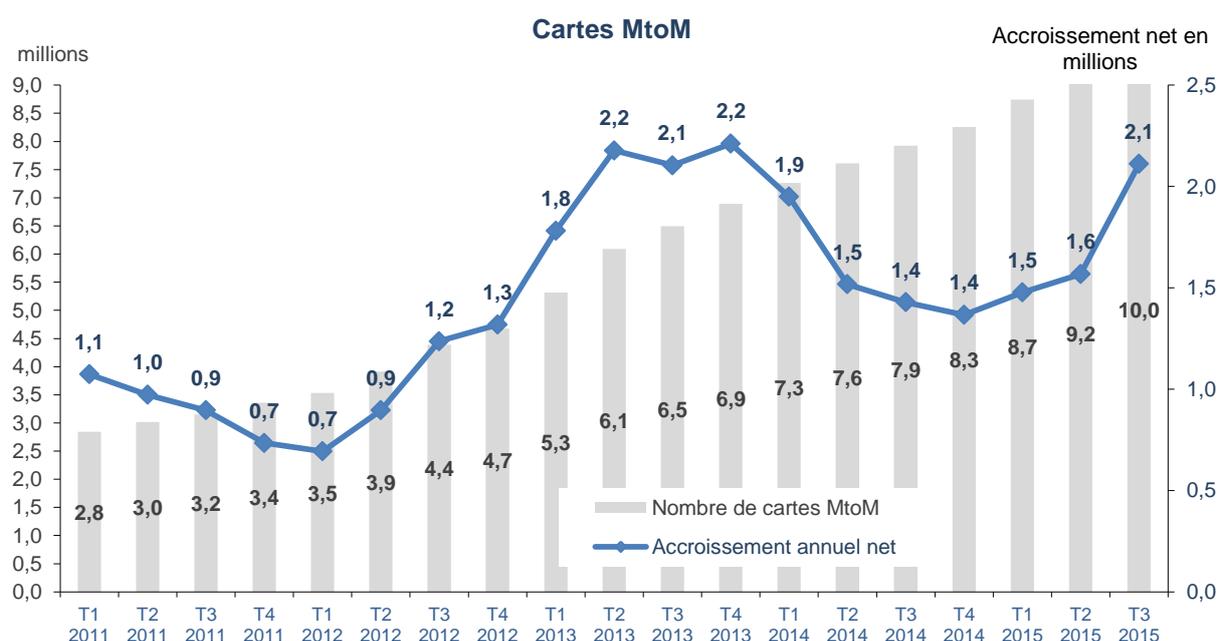
L'accroissement annuel atteint ainsi 2,1 millions, soit le niveau le plus élevé depuis plus de cinq trimestres où la progression était d'environ +1,5 million. Le revenu associé à ces cartes, relativement stable, représente 23 millions d'euros sur le trimestre.

Objets communicants	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Revenu des services MtoM (en millions d'euros)	22	22	24	24	23	3,9%
Nombre de cartes SIM MtoM (unités)	7,922	8,257	8,742	9,177	10,033	26,6%

Le chiffres en italique a été modifié par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de cartes SIM pour objets communicants (cartes « MtoM ») est défini comme le nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Sont prises en compte les cartes SIM équipant les « machines », que la communication se fasse uniquement en réception, uniquement en émission ou les deux. Ne sont pas comptabilisées dans cette rubrique les cartes utilisées pour les communications interpersonnelles et les cartes internet exclusives.

Les cartes SIM MtoM sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées actuellement essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.



3 Les services à valeur ajoutée

Le revenu provenant des services à valeur ajoutée (services vocaux, de données, de renseignements) atteint 341 millions d'euros HT au troisième trimestre 2015 (-5,5% par rapport au troisième trimestre 2014). Le revenu des services vocaux au départ des clients des opérateurs fixes stagne autour de 120 millions d'euros HT depuis le début de l'année 2015 ; il diminue depuis plusieurs années comme le volume de communications vocales associé, soit de 1,9% au troisième trimestre 2015, mais presque quatre fois moins qu'au troisième trimestre 2014 (-2 millions d'euros HT en un an contre -8 millions d'euros HT). Comme le revenu des services vocaux au départ des clients des opérateurs fixes, celui au départ des téléphones mobiles est stable depuis le début de l'année 2015 sur un niveau d'environ 110 millions d'euros HT (111 millions d'euros HT au troisième trimestre).

Le revenu des services de données à valeur ajoutée des opérateurs mobiles représente 86 millions d'euros HT, et baisse de 8,2% par rapport au troisième trimestre 2014.

Le volume total des communications vers les services à valeur ajoutée diminue du fait de la baisse du volume au départ des postes fixes (-10,0% en un an au troisième trimestre 2015), qui représente pratiquement 70% du volume total des services à valeur ajoutée (68% exactement, soit -4 points en un an). Au contraire, le trafic vers ces services en provenance des téléphones mobiles augmente depuis plus de trois ans (+8,7% en un an au troisième trimestre 2015).

Revenus des services à valeur ajoutée* (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Services vocaux	237	246	230	227	230	-2,8%
<i>dont au départ des clients des opérateurs fixes</i>	122	127	121	119	120	-1,9%
<i>dont au départ des clients des opérateurs mobiles</i>	115	119	109	109	111	-3,7%
Services de données	94	92	93	85	86	-8,2%
Services de renseignements (revenu des opérateurs attributaires de n°)	30	29	27	26	24	-17,9%
Revenus des services à valeur ajoutée	361	367	350	338	341	-5,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

* ils correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. Les services à valeur ajoutée de type « donnée » incluent par exemple : services kiosque « Gallery », services d'alerte, de « chat », services de type météo, jeux télévisés, astrologie, téléchargement de sonneries, etc...

Note : une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu n'est plus allouée aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter, sur les chiffres trimestriels de 2013 et de 2014, certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles » (cf.section 2.1.6).

Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Au départ des clients des opérateurs fixes	1 052	1 096	985	929	946	-10,0%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	409	424	415	404	444	8,7%
Trafic total	1 460	1 520	1 400	1 333	1 390	-4,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre d'appels (en millions)	7	6	6	5	4	-35,5%

Note : sont considérés comme services de renseignements les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212).

4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Hébergement et de gestion de centres d'appels	71	75	73	75	76	6,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

4.2 Les terminaux et équipements

Le revenu des ventes et locations de terminaux s'élève à 692 millions d'euros HT au troisième trimestre 2015. Le revenu des terminaux mobiles représente les trois-quarts de ce montant et est croissance de 8,7% en un an.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	165	168	174	174	174	5,9%
Liés à l'activité mobile	476	645	435	474	517	8,7%
Terminaux et équipements	641	813	609	649	692	7,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le revenu des coffrets et terminaux inclut les commissions aux distributeurs.

5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

Le revenu issu des prestations d'accès et d'interconnexion entre opérateurs s'élève à 2,0 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2015, dont 1,4 milliard d'euros HT pour l'ensemble des prestations sur les réseaux fixes.

Le montant des prestations liées au service téléphonique fixe (548 millions d'euros HT) baisse de 1,9% en un an au troisième trimestre 2015. Le revenu des prestations de gros d'accès haut débit qui augmentait de façon continue (plus de 11% en rythme annuel tout au long de l'année 2014) grâce aux prestations liées au dégroupage (72% de ce revenu), à tarif inchangé, stagne depuis le deuxième trimestre 2015 ; en effet, parallèlement, la croissance du nombre de lignes en dégroupage total connaît un ralentissement (+360 000 lignes en un an au troisième trimestre 2015 contre un peu plus du double un an auparavant). Le revenu des services de capacité vendus aux opérateurs représente environ 10% du total des revenus des prestations de gros des opérateurs fixes ; stable autour de 125 millions d'euros HT tout au long de l'année 2014, il reste inchangé autour de 128 millions d'euros HT depuis le début de l'année 2015.

Le revenu des services d'interconnexion (voix, SMS) des opérateurs mobiles, 696 millions d'euros HT, progresse de 8,7% par rapport au troisième trimestre 2014. Avec 381 millions d'euros HT, les prestations de terminaison d'appels SMS et MMS représentent plus de la moitié (55%) de ce revenu.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros HT)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	1 359	1 355	1 325	1 349	1 350	-0,7%
<i>Prestations liées au service téléphonique (yc VGA) *</i>	559	550	528	551	548	-1,9%
<i>Prestations de gros d'accès haut débit</i>	676	680	669	670	673	-0,5%
<i>Services de capacité</i>	124	125	128	128	129	4,1%
Services d'interconnexion des opérateurs mobiles	641	639	628	653	696	8,7%
<i>Terminaisons d'appel nationale et internationale</i>	179	178	179	189	196	9,3%
<i>Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS</i>	360	383	385	388	381	5,9%
<i>Roaming in</i>	101	79	63	76	119	17,7%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	1 999	1 994	1 952	2 001	2 046	2,3%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

* y compris les services d'interconnexion d'accès à internet bas débit (< à 1 million d'euros par trimestre)

Trafic des services d'interconnexion (en millions de minutes)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Services d'interconnexion des opérateurs fixes	26 857	26 928	26 465	25 650	24 594	-8,4%
Services d'interconnexion des opérateurs mobiles	21 976	23 108	23 351	23 838	22 911	4,3%
Ensemble des services d'interconnexion	48 833	50 036	49 815	49 488	47 505	-2,7%
SMS entrants (en millions d'unités)	30 439	32 498	32 550	32 234	31 558	3,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- l'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

- les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement entre ces deux indicateurs inapproprié pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

- l'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

- le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,079 c€ depuis le 1^{er} janvier 2015 contre 0,08 c€ depuis le 1^{er} janvier 2013.

- les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif mensuel du dégroupage total

(offre d'accès à la boucle locale de l'opérateur historique) est fixé à partir du 1^{er} février 2014 à 9,02€ (contre 8,90€ auparavant).

- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le roaming in. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale, qui représentaient 1,3 milliard d'euros pour l'ensemble de l'année 2014.

- A partir du 1^{er} janvier 2015, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,78 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles contre 0,8 c€/min depuis le 1^{er} juillet 2013.

- La terminaison d'appel SMS est d'1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) à partir du 1^{er} juillet 2013.

L'historique des tarifs est disponible sur le site : <http://www.arcep.fr/index.php?id=8080>.

Dégroupage (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre de lignes partiellement dégroupées	0,733	0,710	0,684	0,665	0,644	-12,2%
Nombre de lignes totalement dégroupées	11,391	11,556	11,670	11,660	11,750	3,2%
Nombre de lignes dégroupées	12,124	12,265	12,354	12,325	12,394	2,2%

Parc d'accès en bitstream (hors DSLE) (en millions)	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Nombre de lignes en "bitstream nu"	0,913	0,880	0,864	0,846	0,830	-9,1%
Nombre de lignes en "bitstream classique" + IP National	0,184	0,174	0,166	0,160	0,154	-16,2%
Nombre de lignes en "bitstream"	1,097	1,054	1,031	1,006	0,984	-10,3%

Note : le « bitstream » correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

A la fin du mois de septembre 2015, 12,4 millions de lignes sont dégroupées. Le nombre de lignes partiellement dégroupées diminue depuis plusieurs années (644 000, en recul d'environ 90 000 en rythme annuel chaque trimestre). Quant au nombre de lignes totalement dégroupées, même s'il continue d'augmenter, sa croissance annuelle enregistre un ralentissement depuis plusieurs trimestres (+360 000 lignes en un an au troisième trimestre 2015 contre un peu plus du double aux troisième trimestres 2013 et 2014). Le dégroupage total représente ainsi 88% de l'ensemble des accès haut débit (dégroupage et bitstream) achetés sur le marché de gros par les opérateurs alternatifs.

Fin septembre 2015, le nombre de lignes en bitstream est inférieur à un million, en baisse d'environ 113 000 accès en un an.

Au total, les opérateurs alternatifs ont loué à l'opérateur historique 13,378 millions de lignes au troisième trimestre 2015, contre 13,331 le trimestre précédent.

5.2 Le trafic en « Roaming-in » des opérateurs mobiles

Les baisses de tarifs inscrites dans le règlement européen sur l'itinérance internationale (cf. note ci-dessous) se traduisent par un accroissement de la consommation des clients des opérateurs étrangers en France tant pour leurs communications vocales que pour leurs échanges de données : le volume de minutes augmente ainsi de 10,9% en un an et le trafic de données mobiles (1 581 téraoctets) est multiplié par deux par rapport à celui du troisième trimestre 2014. Par contre, le nombre de SMS émis par ces clients tend à diminuer en évolution annuelle (-1,7%).

Trafic de "Roaming in" des opérateurs mobiles	T3 2014	T4 2014	T1 2015	T2 2015	T3 2015	Variation 3T15/3T14
Communications vocales (en millions de minutes)	762	553	594	703	846	10,9%
Trafic de SMS (en millions)	316	168	179	216	311	-1,7%
Consommation de données (en teraoctets)	779	466	586	928	1 581	103,1%

Notes : Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total (cf. page 30).

- Le « roaming-in » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français des appels reçus et émis en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

- Depuis juin 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE sont imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, qui définit également des baisses pluriannuelles de ces tarifs. Les prix de détail des communications à l'étranger (Eurotarif) sont ainsi passés le 1^{er} juillet 2014 de 24c€ HT à 19c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger et de 7c€ HT à 5c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger. Le tarif des SMS de détail est passé de 8c€/message à 6c€/message. Le tarif de l'internet mobile est passé de 45c€/Mo à 20c€/Mo. Il n'y a pas de changement de tarifs au 1^{er} juillet 2015.

Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 1^{er} juillet 2014 à 2cts€/message pour les SMS (contre 3cts€/message pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014) ; à 5cts€/min pour la voix (contre 10cts€/min pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014) et à 5cts€/Mo pour l'internet mobile (contre 15cts€/Mo pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014).

Plus d'informations sur <http://www.arcep.fr/index.php?id=8710>.

Annexe : précisions et définitions portant sur les services fixes

1. Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par «voix sur large bande» les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la *qualité est maîtrisée par l'opérateur* qui les fournit ; et par «voix sur internet» les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

2. Précisions sur les notions de lignes et abonnements

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et la téléphonie sont de plus en plus indissociables.